

## Le premier ministre du Québec a eu son tête-à-tête Pas de politique avec la visite de Jean-Paul II (Lévesque)



Des représentants de la NASA sont immédiatement allés accueillir l'équipage à sa descente, hier.

### La mission Columbia, un "fabuleux succès"

BASE AERIENNE D'EDWARDS, Californie (d'après AFP, UPI, NYTNS et AP) — Les responsables de la NASA et de l'Agence spatiale européenne (ESA) ont rivalisé d'adjectifs, hier, pour vanter le "fabuleux succès" de la mission Columbia-Spacelab, premier vol spatial américano-européen.

Ce succès a été tel que déjà on lève le voile sur la mission de l'autre exemplaire de la navette, Challenger, dont le départ est prévu pour le 30 janvier. Cette

**Autres détails, page C-10**

septième mission de la navette sera remplie d'événements spectaculaires, dont la sortie dans l'espace de deux astronautes qui se déplaceront à l'aide de petites fusées accrochées à leur dos, peut-être même sans cordon avec la navette, pour simuler une mission de sauvetage dans l'espace.

Au cours d'une conférence de presse organisée une heure

après l'atterrissage de la navette Columbia à 18h47 hier, le général James Abrahamson, administrateur adjoint de la NASA, et les autres hommes de science entourant cette mission ont été unanimes: cette mission de 10 jours, 7 heures et 47 minutes a été une telle réussite qu'il y en aura d'autres au cours des prochains mois.

"C'est un fabuleux succès pour la coopération entre les Etats-Unis et l'Europe", a souligné le général Abrahamson. "Cette collaboration ne va pas du tout s'arrêter là, a-t-il ajouté, mais plutôt connaître de nouveaux développements."

Le laboratoire européen Spacelab, que Columbia a emporté dans sa soute au long des quelque 6,4 millions de kilomètres accomplis autour de la Terre au cours de ses 167 révolutions, a "fonctionné magnifiquement", a affirmé le général Abrahamson.

Ce vol, qui a dû être prolongé hier matin de 7 heures 46

minutes en raison d'un problème encore indéterminé avec l'un des cinq ordinateurs du vaisseau spatial, est le plus long et le plus ambitieux jamais réalisé par la navette. Columbia avait été lancée le 28 novembre à 11h du Cap Canaveral, en Floride.

Six hommes — cinq Américains et un Allemand de l'Ouest (le premier Européen à participer à une mission de la NASA) étaient à bord de Columbia, le plus important équipage à voler sur un camion de l'espace.

Plusieurs centaines de personnes étaient massées à environ un km en face du point d'impact dans une véritable atmosphère de kermesse. Au total, environ 100,000 spectateurs étaient dispersés sur la base d'Edwards pour assister au retour de Columbia.

Columbia a touché le sol à quelque 360 kilomètres à l'heure, alors qu'elle évoluait encore à 28,000 km/h une cinquantaine de minutes auparavant, avant de décrocher de son orbite.

ROME — Le premier ministre René Lévesque a pris l'initiative d'aborder la question de l'identité culturelle et de la souveraineté du Québec avec le pape Jean-Paul II, ce matin, au cours de l'audience



J. Jacques Samson

### à Rome

d'une trentaine de minutes que le pape lui a accordée.

"Il m'a donné l'impression d'être parfaitement au courant", a commenté M. Lévesque.

"Jean-Paul II a demandé seulement quelques précisions", a dit M. Lévesque. "Il s'informait. C'est normal qu'il ne soit pas au courant de tout et qu'il ait demandé des explications additionnelles."

"Cela s'est fait vraiment comme avec quelqu'un qui est déjà un ami pour les Québécois et un ami pour le Canada aussi, mais enfin... Il connaît les distinctions", a insisté M. Lévesque sur le parvis du Vatican.

Le premier ministre a affirmé que le pape ne lui avait pas paru préoccupé par l'option indépendantiste que prône son parti.

Toujours selon le premier ministre, le pape ne lui a pas paru inquiet des connotations politiques que pourrait prendre son voyage au Québec. Il dit avoir assuré le pape qu'il n'avait pas "l'intention de faire du millage politique avec cela".

M. Lévesque a été reçu très simplement à l'entrée du Vatican. La haie des 15 gardes suisses qui venaient d'accueillir un am-

**Lire page A-2, VISITE**

**Autres informations page A-6**



René LEVESQUE



JEAN-PAUL II

### Exposition au musée du Québec pour la visite du pape

par Jean MARTEL

Le musée du Québec organisera une exposition à l'occasion de la visite du pape Jean-Paul II en septembre. Cette exposition se tiendra à la fin de l'été et durera environ deux mois.

Le premier ministre du Québec annoncerait, dans quelque temps, la

tenue de cette exposition ainsi que les dates précises au cours desquelles elle aurait lieu.

Le musée des plaines d'Abraham veut ainsi se mettre au diapason de la société qui recevra le souverain pontife dès le 9 septembre 1984. Cette exposition mettra en évidence, par divers objets d'art, différentes facettes de la papauté et du catholicisme.

Cette exposition sera semblable à celle que le musée organisera sur Jacques Cartier au cours de l'été. En effet, des objets d'art illustreront ce personnage historique et la France d'où il venait, la navigation de l'époque et le continent, peuplé d'Indiens, où il arriva en 1534.

**SPORTS**

**Ferland s'est fait voler son titre à Sapporo**

page C-1

## Un plan d'action qui a vite fait place à la déception

### HIER RÉFUGIÉS AUJOURD'HUI QUÉBÉCOIS

par Anne Marie VOISARD



"Autant de façons d'être Québécois!" Fondé sur le respect mutuel et sur la volonté d'offrir des chances égales à tous les Québécois de diverses origines, le Plan d'action du gouvernement du Québec, à l'intention des communautés culturelles, a tout de suite suscité de grands espoirs.

**Autres textes, page A-8**

Rendu public au printemps 81, au moment même où le ministère de l'Immigration devenait aussi celui des Communautés culturelles, ce plan de l'Etat était la réponse à l'accueil qu'avaient souhaité les réfugiés indochinois. Pendant 84 pages occupées, tantôt à faire des constats, tantôt à annoncer des séries de mesures, le gouvernement s'engage à régler presque tous les problèmes. Enfin, il allait être possible de vivre heureux au pays du Québec.

Hélas, tout le monde a bien vite dé-

chanté. Les idéaux de l'Etat, coincé par la crise économique, ont été réduits à des dimensions beaucoup plus modestes. Une des priorités du plan était d'assurer une juste représentation des minorités dans la fonction publique. Mais comment parler de programmes d'action positive, pour faciliter l'embauche des immigrants (il était aussi question des femmes et des personnes handicapées), quand l'ère est aux coupures de postes?

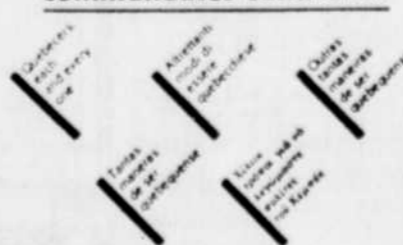
Selon une étude préliminaire, publiée récemment par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, les membres de diverses ethnies constituent actuellement 5,4 pour 100 des effectifs de la fonction publique. Dans le plan, l'objectif était de 9,5 pour 100.

Ce n'est pas tout. Le Comité d'implantation du plan d'action à l'intention des communautés culturelles (CIPACC), qui a le

**Lire page A-2, DÉCEPTION**

### autant de façons d'être Québécois

Plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles



Québec

**sommaire**

Annnonces classées D-6 à D-10

Arts et spectacles C-6 à C-9

Bridge D-9

Carrières et professions C-5

Décès D-11

Economie-finances D-1 à D-3

Editorial A-10

Feuilleton C-9

Horoscope D-9

Information régionale B-1 à B-3

Loterie A-2

Monde C-10, D-4, D-5 et D-11

Mot mystère D-9

Mots croisés D-9

Où aller à Québec C-9

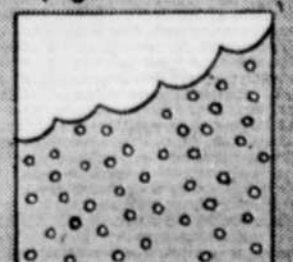
Patron D-9

Politique A-6 et A-7

Sport C-1 à C-5

Télévision C-8

Votre page A-11



Quelques chutes de neige cette nuit et demain matin. Dégageant par la suite. Minimum de moins 12 à moins 14. Maximum demain de moins 6 à moins 8. **Détails, page D-6**



Le programme de Québec 84

Le Soleil, René St-Pierre

Le président de Québec 84, Me Richard Drouin, et le président et directeur général du SOLEIL, M. Paul-A. Audet, ont annoncé hier en conférence de presse que c'est LE SOLEIL qui concevra, produira, vendra et distribuera le programme souvenir officiel de Québec 84, dont le premier tirage sera de 400.000 exemplaires. Le programme se vendra \$5 l'exemplaire et les revenus bruts prévus sont de l'ordre de \$3 millions.

**VISITE** (Suite de la première page)

ambassadeur s'est retirée et le tapis rouge a été roulé.

L'ambassadeur du Canada, M. Yves Beaulne précédait la voiture du Premier ministre. Suivie dans la cour St-Damase, au coeur du Vatican, par celle du ministre Jacques-Yvan Morin et du commissaire Jacques Vallée. La délégation du Québec a ensuite franchi les cinq salles conduisant aux appartements du pape, saluée par les gardes suisses. Les journalistes ont été retenus à l'extérieur.

L'ambassadeur du Canada a laissé le pape Jean-Paul II et M. Lévesque en tête-à-tête pendant quelques minutes. M. Beaulne les a rejoints ensuite pour vanter la Charte des droits de la personne du Québec, la seule contenant une disposition qui écarte toute discrimination pour les idées politiques.

M. Lévesque a noté que cela avait provoqué un sourire satisfait du pape.

Le Premier ministre a insisté sur la cordialité de la rencontre. Pendant toute la demi-heure, l'atmosphère était très détendue, a-t-il souligné. "Il vous détend très vite. Ses intérêts sont diversifiés."

M. Lévesque a par ailleurs indiqué que le pape ne paraissait pas inquiet du projet de réforme scolaire au Québec qu'il semblait très bien connaître pour avoir eu l'occasion de le discuter abondamment avec les évêques québécois au cours des derniers mois.

La discussion a aussi porté sur la situation politique internationale, la paix dans le monde (la préoccupation constante du pape) et la santé du cardinal Roy.

M. Lévesque a assuré le Saint-Père du soutien qui sera accordé à son "intendance" à l'occasion de la visite qu'il effectuera en septembre prochain mais "il n'est pas encore au courant du détail du voyage, ce n'est pas fixé", a-t-il ajouté.

Le Québec a offert au pape un coffret de disques reproduisant la musique des orgues anciennes du Québec et deux albums sur les églises du Québec et la cathédrale Notre-Dame de Québec, oeuvres de Luc Noppen, reliées aux couleurs du Québec.

Le pape a remis aux visiteurs la médaille du cinquième anniversaire du pontificat, à son effigie, en plus d'un riche album sur la cité vaticane.

**Nouveau formulaire pour des voyageurs**

OTTAWA (PC) — Les passagers de vols internationaux à destination du Canada recevront dorénavant des formulaires à remplir à bord des avions, a fait savoir le ministère fédéral du Revenu.

La nouvelle procédure est entrée en vigueur, jeudi, dans les kiosques de douane des aéroports internationaux canadiens. Les voyageurs devront présenter ces cartons aux douaniers, qui n'auront plus à soumettre leurs clients à des questionnaires verbaux.

Cette méthode de déclaration a été mise à l'essai, dès août 1982, à Vancouver; elle a sauvé beaucoup de temps aux voyageurs.

Par ailleurs, le ministère a annoncé pour l'an prochain certaines modifications aux espaces d'interrogatoires et de fouilles réservés aux services des douanes dans les aéroports canadiens.

**Accident mortel de travail**

Un accident mortel de travail s'est produit, hier soir, à la scierie Blanchet de Saint-Pamphile de l'Islet. Dans des circonstances que la Sûreté du Québec était à établir, la nuit dernière, un employé de ce marchand de bois aurait été presque décapité et il est mort peu après. Le nom de la victime devait être dévoilé, aujourd'hui.

**Des soldats allemands s'entraîneront au Canada**

BRUXELLES (AFP) — Les ministres canadien et ouest-allemand de la Défense, MM. Jean-Jacques Blais et Manfred Woerner, ont signé, ce mercredi matin, à Bruxelles, un accord sur l'entraînement des forces armées ouest-allemandes au Canada.

L'accord a été signé au siège de l'OTAN peu avant la reprise de la réunion du comité des plans de défense de l'organisation qui s'achève cet après-midi.

Il prévoit l'entraînement d'unités mécanisées de la Bundeswehr (armée de terre) sur la base de Shilo, au Manitoba, et celui de l'aviation à Goose Bay, au Labrador (est du pays) pour une durée de dix ans. Un accord identique, qui arrive à expiration, avait été signé entre les deux pays en 1974, indique le document publié après la signature.

Le texte précise que des unités de la Bundeswehr, dont les possibilités de manoeuvres sont limitées dans la région centre-Europe en raison de la forte densité de population, pourra effectuer, entre mai et novembre, des exercices de tir avec des armes conventionnelles,

notamment des chars d'assaut. L'aviation ouest-allemande pourra effectuer, en été, des vols à basse altitude.

**Incendie**

Le poste de la sûreté du Québec à Matane poursuit son enquête relativement à l'incendie d'origine criminelle qui a détruit le centre sportif de les Capucins, localité située à quelque 50 kilomètres à l'est de Matane. Le feu a été allumé avec de l'essence dans une des boîtes pour les joueurs de hockey, près de la patinoire, vers 00h le 20 novembre. A cette heure-là, quelque 125 personnes assistaient à une soirée organisée par l'Association de chasse et pêche de Capucins et tout le monde a pu s'échapper. Le bâtiment mesurait quelque 68 pieds sur 24 et sa destruction a entraîné des pertes évaluées à \$60.000. L'enquête qui a été confiée à l'agent Laurent Parent, du poste de Matane, et à l'agent Jocelyn St-Onge, du BEC de Rimouski, progresse d'un bon pas et des arrestations seraient imminentes.

**LE SOLEIL**  
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 13h30  
Samedi: 8h30 à 13h00  
LES ANNONCES CLASSEES  
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

**LA QUOTIDIENNE**  
(tirage de jeudi)  
0-8-1  
6-7-7-3  
Informations: 643-8990



**Charlie Brown est mort**

MINNEAPOLIS, Minnesota (AP) — Charlie Brown, l'homme qui avait inspiré à son ami, le dessinateur Charles Schulz, le petit personnage de la célèbre bande dessinée des "Peanuts", est mort lundi d'un cancer à l'âge de 57 ans, au centre médical de Minneapolis, a-t-on appris hier.

Charlie Brown et Charles Schulz étaient devenus amis dès leur rencontre dans une école d'art à Minneapolis et le premier accepta que le second crée son petit monde des "Peanuts" qui, avec ses autres protagonistes, le chien Snoopy, l'ami philosophe Linus et sa soeur Lucy, connut un succès dans les journaux du monde entier.



**Dialyse pour Ling-Ling**

Le zoo de Washington a emprunté un rein artificiel à l'hôpital pour enfants de Washington et a consulté des spécialistes rénaux pour tenter de sauver Ling-Ling, le seul panda femelle vivant aux Etats-Unis. Les vétérinaires attendent de connaître les résultats d'un traitement aux antibiotiques avant d'essayer une dialyse. Le panda souffre d'insuffisance rénale et d'anémie.

**NOËL CHEZ SIMONS**  
tout un choix de jolis cadeaux à lui offrir dans une boîte simons!

**la nappe vera**  
fibres de qualité, facile d'entretien, choisissez la nappe vera pour vos réceptions des fêtes. 8 coloris mode. prix spéciaux: 52 x 52, 22.95 — ob. 52 x 70, 26.95 — ob. 60 x 84, ov. 60 x 82 ou rond 70", 35.95 — ov. ou ob. 60 x 102, 44.95 — serviette 3.29

**serviettes pur coton**  
"excellence" des serviettes luxueuses en ratine bouclée de pur coton double face. choix de 13 coloris mode. bain 18.00, main 13.00, débarbouillette 5.50

**Contemporaine**  
**la blouse en soie**  
un cadeau raffiné, une blouse en pure soie avec insertions de dentelle et broderie soulignées de petits rangs de perles. ivoire. 4 à 14, 75.00

**les pantoufles-mocassin**  
faites au crochet, des pantoufles genre mocassin aux couleurs vives avec intérieur de la cheville en borg, crème, marine, fuchsia ou canard. 14.00

**les gants sans doigts**  
des mains au chaud, des mains amusantes dans une paire de gants sans doigts unis ou à rayures. coloris mode. une grandeur. unis 7.00, rayés 10.00

**le passe-montagne en tricot**  
fait à la main pour nous seulement, un cadeau apprécié par les adeptes du ski. offrez-le en blanc, gris, bourgogne, sarcelle ou marine. 30.00

la maison **simons**  
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale  
à compter du 12 déc. nos trois magasins seront ouverts tous les soirs, samedi inclus. québec le samedi seulement fermeture à 18 hres. demandez votre boîte-cadeau simons... toujours gratuite, toujours appréciée!

# Côte-Nord: trois localités veulent être déclarées zones sinistrées



A Sept-Iles, trois maisons sont considérées comme des pertes totales et on estime sommairement les dommages à au moins \$250,000.

par Marc SAINT-PIERRE  
du bureau du Soleil

**SEPT-ILES** — Les municipalités de Sept-Iles, Havre-Saint-Pierre et Longue-Pointe-de-Mingan réclameront de Québec d'être déclarées zones sinistrées à la suite de la tempête de mercredi.

D'ores et déjà, les trois municipalités ont établi des contacts avec la Protection civile en vue d'obtenir un dédommagement des dégâts multiples qu'elles ont essuyés au cours de la pire tempête à survenir au cours des derniers 20 ans.

A Sept-Iles, où ce sont surtout les secteurs des plages qui ont écopé, on estimait sommairement les dommages causés par la mer en furie à au moins \$250,000.

Trois maisons sont considérées comme des pertes totales à la suite des expertises des services de la ville. Deux autres résidences ont subi des dégâts majeurs. Une dizaine d'autres ont été endommagées pour des sommes allant entre \$2,000 et \$3,000.

Des chalets ont en outre été rudement secoués, des chemins d'accès inondés et plusieurs terrains envahis et sapés par la mer.

A Havre-Saint-Pierre, c'est la "Promenade des anciens", qui venait tout juste d'être réaménagée, qui a subi l'assaut des vagues. Un porte-parole de l'hôtel de ville a indiqué que la promenade, longue d'un mille, avait subi des dégâts sur plus de 75 pour 100 de sa longueur. La station de pompage de la municipalité a également été endommagée et des embarcations ont été emportées par la mer.

Le montant exact des dégâts restait à évaluer hier.

A Longue-Pointe-de-Mingan, les conseillers municipaux ont pour leur part travaillé hier à évaluer les pertes essuyées par leur municipalité. Ce sont surtout les pêcheurs qui ont à déplorer des dégâts. Tout l'équipement de l'un d'entre eux a été emporté par la mer. Plusieurs autres ont subi des pertes.

Les conseillers municipaux des trois localités, à l'occasion de leur prochaine réunion, adopteront des résolutions demandant l'intervention de Québec.

Des formulaires seront ensuite distribués aux personnes sinistrées en vue d'obtenir des sommes du gouvernement québécois aux termes de la loi de la protection civile.

## Un incendie détruit étable et bétail

# La station agricole pourrait changer de vocation (Genest)

par Guy BENJAMIN

**DESCHAMBAULT** — "Un événement malheureux comme celui que nous venons de vivre sera certainement l'occasion pour le ministère de remettre beaucoup de choses en question et il n'est pas impossible d'envisager un changement d'orientation de la station."

Ainsi parlait, hier midi, M. Jean Genest, le directeur de la station de recherche agricole de Deschambault, où un incendie a détruit dans la nuit de mercredi à jeudi une étable qui abritait 165 vaches, génisses et veaux.

L'incendie, qui a été constaté vers 23h15 mercredi soir, a complètement anéanti le troupeau d'animaux laitiers de la station, d'une valeur d'environ \$200,000, alors que le bâtiment et son équipement avait une valeur un peu supérieure.

Pour M. Genest, il est clair qu'un investissement d'un demi-million de dollars pour remplacer le bâtiment et le troupeau, devrait aussi s'accompagner d'un autre investissement important en termes de personnel hautement qualifié et d'équipement afin d'adapter la recherche aux temps modernes. Il s'attend donc à ce

que la décision de reconstruire ou non soit prise uniquement après qu'un comité ait été formé pour étudier la vocation de la station de recherche.

M. Genest affirme qu'à court terme aucun des 52 employés

ne perdra son travail, mais à moyen terme, il est possible que le nombre d'emplois soit moindre en ne comptant pas les postes devenus vacants.

La station de recherche agricole, avec ses 52 employés et un

budget de \$2.3 millions annuellement est la plus grosse entreprise de Deschambault. En attendant les décisions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la recherche se poursuivra

sur le troupeau des animaux de boucherie ainsi que sur les volailles.

Il était 23h15 mercredi soir, lorsqu'un employé de la station de recherche, Alain Brisson, a constaté que le feu ravageait la par-

tie centrale de l'aile nord du bâtiment.

"J'ai tenté de faire sortir les animaux, mais je n'ai pas entré bien loin dans l'étable à cause de la fumée. Je suis donc allé appeler les pompiers."

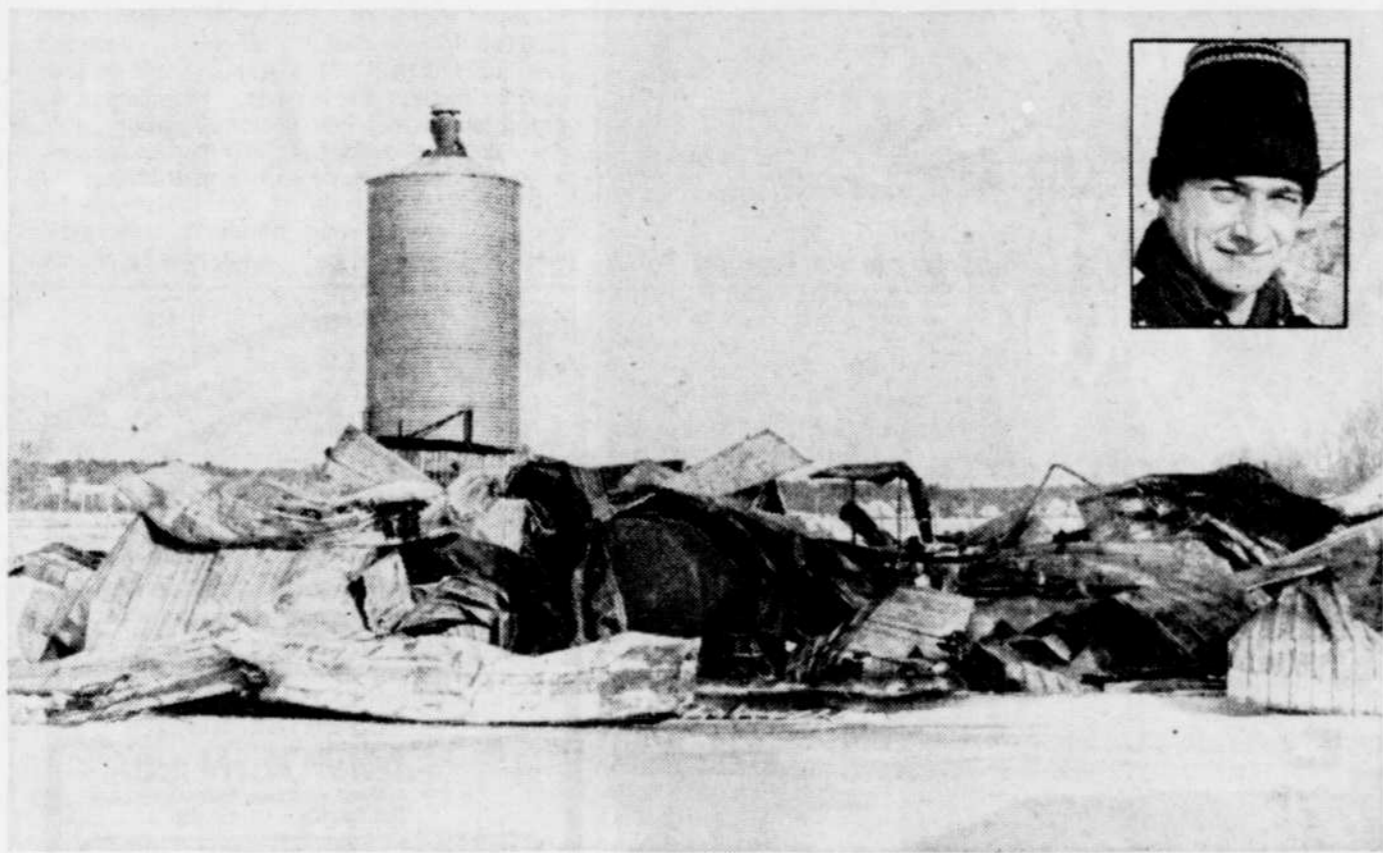
Les pompiers volontaires n'ont pu rien faire pour sauver l'étable tellement l'élément destructeur

s'est répandu rapidement. Ils ont donc concentré leur effort à l'extrémité sud de la bâtisse, afin d'éviter

que le feu n'affecte la structure des deux silos attenants à l'étable.

A 3 heures du matin, les pompiers quittaient les lieux, l'étable, construite en 1973, et d'une longueur de 320 pieds, n'étant plus qu'une

masse de tôle tordue. Des enquêteurs et chimistes de la Sûreté du Québec tenteront de déterminer la cause de l'incendie. Pour l'instant, l'hypothèse d'une défectuosité électrique est retenue.



Voici les restes de la section centrale de l'étable de la station de recherche agricole de Deschambault qui abritait la laiterie et un salon de traite. En médaillon, M. Alain Brisson qui a découvert l'incendie.

## Les routes de l'Est sont enneigées

par Lucien LATULIPPE

Tout le réseau routier de l'Est du Québec était dégagé, hier soir, mais à bien des endroits, même sur des artères importantes, la chaussée était enneigée et parfois très glissante. La visibilité était de bonne à passable à cause de la poudrière soulevée par le vent. La prudence était de rigueur.

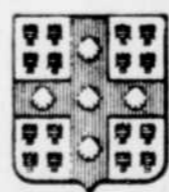
Environnement Canada ne prévoyait qu'une légère précipitation de neige aujourd'hui, ce qui devrait permettre aux déneigeurs, surtout dans les villes, de compléter leur travail. Toute la machinerie était à l'oeuvre, hier soir, et il devait en être ainsi toute la nuit.

Selon les prévisions atmosphériques, le mercure devait descendre jusqu'à moins 16 degrés Celsius, la nuit dernière, et remonter à environ moins 10 au cours de la journée.

Les villes de la Côte-Nord et du Bas-du-Fleuve qui avaient été paralysées par la tempête ont retrouvé leur activité normale, hier. A Baie-Comeau, Port-Cartier et Sept-Iles, toutes les écoles sont demeurées fermées, mercredi. La circulation était très difficile en ville.

Dès 6h mercredi matin, l'opération tempête a été déclenchée à Baie-Comeau et les gens ont été prévenus par la radio locale de rester à la maison. Plusieurs rues étaient bloquées et les déneigeurs eux-mêmes avaient de la difficulté à circuler.

Ce secteur de la Côte-Nord avait aussi été affecté par des panes d'électricité provoquées par la neige et les vents violents. Les équipes d'urgence d'Hydro-Québec sont parvenues à compléter les réparations, hier, à la grande satisfaction de tous.



# Séminaire de Québec

## ANNÉE SCOLAIRE 84-85

### ADMISSION AU SECONDAIRE 1re Secondaire

EXAMENS D'ADMISSION: 17 décembre 83, 9, 14 et 21 janvier 84

- Externat pour garçons
- Places disponibles: 165
- Latin obligatoire en 1re; latin ou français en 2e et 3e. Informatique
- Examen d'admission aux dates mentionnées de 8h30 à 12h (gratuit)
- Date limite: avant le 19 janvier
- Séance d'information et visite pour les parents et leurs fils de 14h à 17h, les dimanches 11 et 18 décembre et 15 janvier.
- Stationnement: rue des Remparts, 2e grille.

### 2e, 3e, 4e et 5e Secondaire PLACES DISPONIBLES

- Enseignement secondaire général complet
- Externat pour garçons
- Latin facultatif. Informatique
- 5e secondaire: option Sciences ou Sciences humaines
- Date limite: 1er mars

### ADMISSION AU COLLÉGIAL POUR FILLES ET GARÇONS

- Enseignement général donnant accès aux universités
- Sciences. Sciences de l'administration. Lettres
- Sciences humaines avec ou sans mathématiques

1. Conditions d'admission: les mêmes qu'au CEGEP
2. Date limite: 1er mars
3. Les élèves sont admissibles au régime de prêts et bourses du M.E.Q.
4. Journée portes-ouvertes: 29 janvier, de 14h à 16h

### LE BACCALAURÉAT INTERNATIONAL

Simultanément avec le DEC, il est possible d'obtenir, selon certaines conditions, le Baccalauréat international (B.I.)

- Un passeport pour l'admission dans plus de 700 universités de 55 pays
- Une formation intellectuelle à la mesure des défis de demain
- D'une pierre deux coups: le DEC et le B.I.

### BOURSES:

BOURSES (ou au Secondaire ou au Collégial) POUVANT COUVRIR JUSQU'À LA TOTALITÉ DES FRAIS DE SCOLARITÉ SELON LES BESOINS

Boursier(e)s du Séminaire en 83-84: 225 élèves

Sommes versées: 100 000\$ environ

Je désirerais entrer en:  1re Secondaire  1re Collégial  2e Secondaire  2e Collégial  3e Secondaire  4e Secondaire  5e Secondaire  Fille  Garçon

nom de famille du (de la) candidat(e) \_\_\_\_\_

prénom du (de la) candidat(e) \_\_\_\_\_

adresse: no \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_

app. \_\_\_\_\_ ville (village) \_\_\_\_\_

teléphone (rés.) \_\_\_\_\_

DÉCOUPER ET RETOURNER À:  
OU TÉLÉPHONER À:  
SÉMINAIRE DE QUÉBEC, SERVICE DE L'ADMISSION, 1, de la Fabrique, ch. 153, C.P. 460, Québec G1R 4R7  
692-3981, poste 25 - 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

## 20% à 50%

sur vêtements  
automne-hiver

tels que:

robes - pantalons  
ensembles pantalon  
jupes - chemisiers  
chandails - costumes



Madeleine  
Labrecque mode inc.

2900, ch. St-Louis  
Ste-Foy, Québec 651-3751

## Règlements des études collégiales

# Syndicats et cégépiens rejettent le projet

par **Damien GAGNON**

L'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) et les deux fédérations de syndicats d'enseignants de cégeps ont réclamé, hier, devant la commission parlementaire de l'éducation le retrait du projet de règlement des études collégiales. L'ANEQ qui regroupe 22 cégeps, ne se contente pas de démolir le projet de règlement des études

collégiales; dans un document d'une trentaine de pages, elle se livre à une violente attaque contre l'ensemble des politiques du gouvernement en matière d'éducation. Si aujourd'hui la population, les jeunes et les cégépiens en particulier rejettent aussi massivement le Parti québécois, c'est en partie parce que le gouvernement qui en est issu s'est fait le champion de la bataille contre leur droit à l'éducation a soutenu le

porte-parole de l'ANEQ, M. Patrice Legendre.

Ce n'est pas, dit-il, le pseudo plan de relance du gouvernement qui fera oublier l'action du gouvernement en matière d'éducation.

L'ANEQ voit le projet de règlement des études collégiales qui vise à donner un cadre légal à l'activité première des cégeps, l'enseignement, comme une autre manœuvre du gouvernement de réprimer les droits des jeunes et elle demande

qu'il soit une fois pour toutes relégué aux poubelles de l'histoire.

La Fédération des enseignants et enseignantes de cégeps (CEQ) et la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (CSN) réclament un débat public large sur un projet de règlement des études collégiales impliquant les élèves, le personnel des cégeps, les parents et le public en général.

Les deux fédérations qualifient le projet ac-

tuel d'entreprise de dévalorisation de l'enseignement collégial et d'asservissement de l'école aux besoins immédiats du marché du travail et en demandent le retrait.

La Société de philosophie du Québec et l'Association des professeurs de philosophie du Québec de niveau collégial ainsi que l'Institut canadien de l'éducation des adultes ne peuvent également souscrire aux orientations du projet du ministère de l'Éducation. Les deux premiers groupes s'opposent à la réduction des cours de philosophie et le troisième

s'oppose à l'intégration des clientèles jeunes et adultes.

### Une table de concertation

Appuyée par 23 associations d'étudiants de cégeps, la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec qui n'a qu'un an d'existence, s'est dit dans l'impossibilité de présenter un mémoire. Mme Suzanne Roy du cégep de Lévis-Lauzon a expliqué que l'organisme a reçu l'invitation pour la commission parlementaire le 30 novembre et cette invitation demandait de

fournir un mémoire le surlendemain. Il nous était impossible de consulter nos membres dans un si court laps de temps.

Elle a déposé une pétition de milliers d'élèves qui réclament la tenue d'une table de concertation sur le projet, demande qui a déjà été faite par l'organisme il y a quelques semaines.

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin a aussi été pris à partie par la Fédération des associations de parents de cégeps qui, pour la même raison que la Fédération des associations étudiantes,

n'a pas déposé de mémoire.

Mme Gisèle Raymond, secrétaire générale de la Fédération

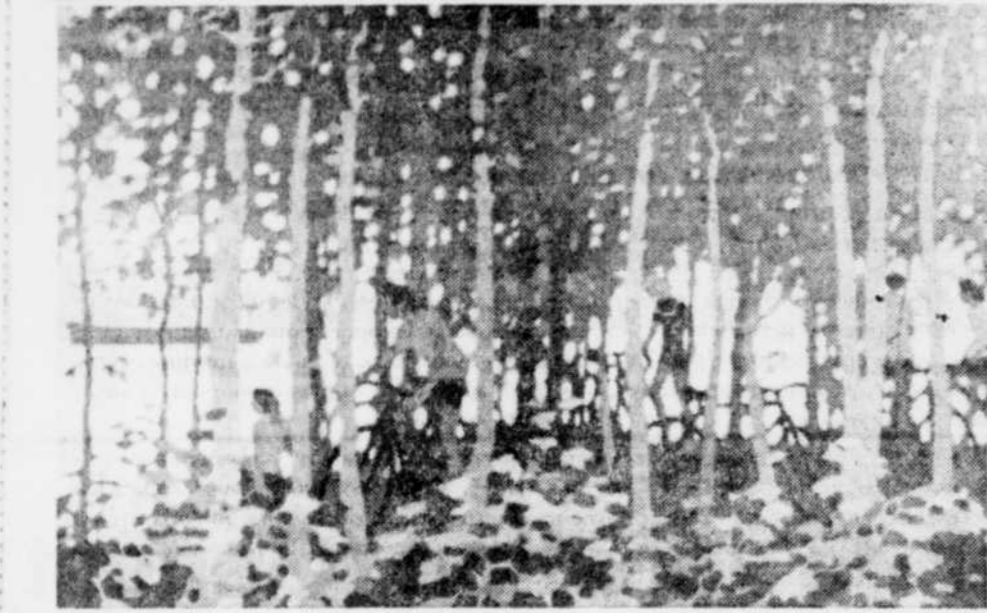
des associations de parents a accusé le ministre de l'Éducation d'ignorer totalement les parents qui ont dû quémander des copies du projet de règlement.

Le Conseil des collèges et la Fédération des cégeps du Québec souscrivent quant à eux au projet du ministère de l'Éducation mais à la condition que des amendements substantiels y soient apportés.

Comme les représentants des enseignants et des élèves, le Conseil des collèges et la Fédération des cégeps s'opposent à la proposition du ministre de l'Éducation d'étendre le certificat d'études collégiales aux jeunes, certification réservée actuellement à la clientèle adulte.

On soutient que cette certification jouerait à l'encontre de la valorisation de l'enseignement professionnel valorisation qui est à l'origine des cégeps. La Fédération des cégeps s'oppose également au diplôme sans mention.

## LIBRAIRIE Garneau SEANCE DE SIGNATURES 14 à 16 heures



La Librairie Garneau, rue Buade, vous invite à rencontrer le samedi 10 décembre 1983 le peintre **ANTOINE DUMAS** et l'auteur **Roland Bourneuf**

## Ecart dans les frais d'étude exigés aux adultes dénoncés

par **Damien GAGNON**

Les écarts dans les frais exigés à l'éducation des adultes mettent en cause dans certains cégeps et pour certains cours l'accès aux études collégiales.

Le Conseil des collèges du Québec en arrive à cette conclusion dans un avis qu'il rendait public, hier, suite à un examen des frais exigés par chaque cégep pour les cours dispensés à l'éducation des adultes.

Le conseil constate

qu'un cours d'anglais de même nature coûte moins de \$0.50 l'heure dans un cégep et près de \$3 dans un autre; un cours de calcul différentiel coûte \$0.20 l'heure dans un endroit et \$1 dans un autre.

Aux yeux du Conseil des collèges, cette situation est inacceptable. "Les frais supplémentaires exigés des étudiants de l'éducation des adultes peuvent jouer facilement le rôle de ticket modérateur ayant pour effet de fermer la

porte des cégeps à la clientèle la plus défavorisée."

Bassins démographiques et socio-économiques différents, l'impact des compressions budgétaires et les modifications apportées aux règles de financement par le ministère depuis 1981 sont selon le conseil au nombre des causes qui peuvent expliquer ces différences de frais exigés d'une institution à une autre.

Il invite donc le ministère de l'Éducation à entreprendre deux démarches pour tenter de corriger la situation: La première visant à réévaluer la politique de financement de l'éducation des adultes et d'y apporter les modifications qui s'imposent; la deuxième visant à inviter les cégeps à se rencontrer afin de proposer des solutions qui permettent de réduire sensiblement les écarts

observés.

Pour le conseil, il va de soi que cette démarche s'inscrit dans le respect de l'autonomie des cégeps. Il souligne qu'au-delà de ce problème particulier, existe toute la question de la gratuité des cours à l'éducation des adultes sur lequel il se propose d'intervenir lorsque sera déposée la politique d'ensemble du gouvernement à l'endroit de l'éducation des adultes.

## Prix des communications remis à André Chagnon

MONTREAL (d'après PC) — Le président du groupe Câblevision-Vidéotron (560,000 foyers abonnés au Québec), M. André Chagnon, est le grand lauréat des Prix des communications, avec une bourse de \$10,000 et une médaille d'argent créée spécialement pour l'oc-

casion. Cette récompense lui a été remise hier par le ministre Jean-François Bertrand, dans le cadre de l'Année mondiale des communications, créée par les Nations-Unies pour 1983.

Une cérémonie honorait par la même occasion huit autres lau-

réats (tous des hommes) dont le jury du ministère des Communications a voulu souligner la carrière ou les travaux dans huit secteurs particuliers.

Fils d'un entrepreneur en électricité, diplômé en 1949 de l'École technique de Montréal, M. Chagnon travaille depuis bientôt 20 ans dans la télévision par câble.

Les huit lauréats dans les autres secteurs sont: dans la section communications et recherches, M. Roland Hurtubise.

Fondateur de l'agence BCP, M. Jacques Bouchard a reçu le prix en publicité.

Dans la section informatique et nouveaux services, M. Pierre Ducros a reçu le prix.

La section télévision a vu honorer le vétérinaire Alphonse Oumet. Dans la discipline des relations publiques, les jurés ont désigné M. Aimé Gagné.

### MÉDECINS DEMANDÉS

Pour Clinique Médicale - Location, Clé en main. Conditions très avantageuses pour vous aider à démarrer. Ceci peut être l'occasion que vous attendez. 4 bureaux et salle de chirurgie équipés (\$1,764 pi. car.). **APPELEZ MAINTENANT (418) 622-0500 (De 9h. à 17h.)**

# LE SOLEIL

*vous donne rendez-vous en Floride*

**Lisez votre quotidien préféré pendant vos vacances...**

### LISTE DES DEPOSITAIRES EN FLORIDE CÔTE EST

- |   |  |   |  |   |  |   |   |  |   |   |  |  |  |  |   |   |   |  |   |   |
|---|--|---|--|---|--|---|---|--|---|---|--|--|--|--|---|---|---|--|---|---|
| <b>Boca Raton</b><br>News Shack<br>1375 Palmetto Pk | <b>Boynton Beach</b><br>Dan's News<br>640 Oceano Ave | <b>Dania</b><br>Buy Rite<br>265 Federal Hwy<br>Lucky Seven Food Store<br>1414 S. Federal Hwy<br>Dania News and Books<br>Dania Beach Blvd<br>Khan's Grocery<br>2102 N. Federal Hwy | <b>Delray Beach</b><br>Cards Unlimited<br>4773 Delray Sq<br>Delray News<br>429 E. Atlantic Ave | <b>Derfield Beach</b><br>Mollo Pharmacy<br>233 N.E. 21 St A-1A<br>Century News<br>1818 W. Hillsboro Blvd<br>Bright News<br>1969 N.E. 2 St | <b>Fort Lauderdale</b><br>Cunningham Drugs<br>Oakland Blvd. and A-1A<br>Smith's Drugs<br>1910 E. Sunrise Blvd<br>Cunningham Drugs<br>Las Olas Blvd. and A-1A<br>Gateway Newsstand<br>950 N.E. 20 Ave<br>Bahia Mar Hotel<br>Piccadilly Place Gifts<br>A-1A<br>P.N.S. Discount Store<br>3145 N.E. 9 St | <b>Fort Lauderdale</b><br>City News<br>4402 Blougainville Dr<br>Scott's Sundries<br>8 Commercial Blvd<br>Cunningham Drugs<br>Sea Ranch<br>Village Shopping Center<br>4759 N. Ocean Dr | <b>Hallandale</b><br>Tobacco Town<br>Diplomat Mall<br>1401 E. Hallandale Blvd<br>Sam's Grocery<br>Hallandale Blvd. (près 95)<br>Motel Attache<br>2711 S. Ocean Dr<br>Anthony's Books<br>1606 E. Hallandale Blvd | <b>Hollywood</b><br>News Rack Hollywood<br>Hollywood Shopping Mall<br>Dépanneur du Québec<br>325 Johnson St<br>Tuzo News<br>1700 E. Young Circle<br>Joe's Market<br>900 N. Ocean Dr<br>Beach Books Sundries<br>328 Johnson<br>Howard Johnson Gifts<br>2501 N. Ocean Dr<br>Food King<br>3111 N. Ocean Dr<br>Gray Drugs<br>1400 S. Federal | <b>Lantana</b><br>News Stand<br>121 South, 3rd St | <b>Lake Worth</b><br>Dawn's News Smoke Shop<br>608 Lake Ave | <b>Lighthouse Point</b><br>Lighthouse Books Store<br>3650 N. Federal<br>Venetian Shopping Center | <b>Margate</b><br>Book Bazaar<br>364 S. State Rd 7<br>Margate Books<br>5689 Margate Blvd<br>Save-a-Lot Discount<br>336 S. Gate and 441 | <b>Miami Beach</b><br>Plaza News<br>79 St. and Biscayne Blvd<br>Fred's News<br>7436 Collins<br>Surfside Drugs<br>9500 Harding Ave<br>Sheldon's Drugs<br>9501 Harding Ave<br>Bell Boy<br>8801 Collins<br>Castaways Gifts Shop<br>16375 Collins<br>Eckerd Drugs<br>17010 Collins | <b>Motel Pharmacy</b><br>17200 Collins<br>Trade Wings<br>17601 Collins<br>Hawaiian Isle Gifts Shop<br>18190 Collins<br>Golden Shores Pharmacy<br>18190 Collins<br>Sunshine Food Mart<br>18110 Collins<br>Beach Arbour<br>18925 Collins<br>World of Tobacco<br>Leachman's Plaza<br>187 St. and Biscayne<br>Marco Polo Sundries<br>19201 Collins<br>Surfside Cosmetic<br>9587 Harding Ave<br>Wakai Gifts Shop<br>18801 Collins | <b>Palm Beach Shores</b><br>Gourmet Deli<br>Colonades Beach Hotel<br>Sand Dollar Gifts Shop<br>101 Ocean Dr | <b>Pompano Beach</b><br>Pompano News Rack<br>Pompano Fashion<br>Oceanside Pharmacy<br>31 N. A-1A<br>Oceanside Shopping Center<br>Lakeside Pharmacy<br>1201 S. Ocean Blvd<br>Kwalify Dry Cleaning<br>2668 E. Atlantic Blvd | <b>Singer Island</b><br>Little Professor Books<br>2315 N. Ocean Dr<br>Yours News Shop<br>84 E. Blue Heron | <b>Sunrise</b><br>Cards Unlimited<br>Nobb Hill Plaza<br>10049 Sunset Strip | <b>Tequesta</b><br>Village Pkcy<br>Tequesta Square Shopping | <b>West Palm Beach</b><br>Main Street News<br>255 Royal Poinciana Way<br>Date Village<br>Hallandale Blvd<br>Hallandale 962-1676<br>Jean-Guy Lecours<br>2933 N.W. 28 Ways<br>Mobil Home and Country Club<br>Oakland Blvd<br>Fort Lauderdale<br>101 Meadows Apts<br>Hallandale 966-0667<br>Jacques St-Jean<br>433 Marine Drive<br>Park Lakes Deanza<br>Hallandale Blvd<br>Hallandale 966-0667<br>Daniel Quillet<br>207 E. Golf Drive<br>Hollywood Estates<br>and Seminole Park (441)<br>State Rd 7<br>Hollywood 989-0362<br>Pellerin Roger<br>5640 S.W. Building 700<br>Apt. 101 Meadows Apts<br>Margate 973-2188<br>Mme Tétrault<br>Candlelight Park (441)<br>Fort Lauderdale 791-3049<br>Henri Chasson<br>549 N.E. 45th Place<br>Pompano 781-2233 |
|---|--|---|--|---|--|---|---|--|---|---|--|--|--|--|---|---|---|--|---|---|

DISPONIBLE DU LUNDI AU VENDREDI, LE LENDEMAIN DE SA PUBLICATION, LE SAMEDI, EN VENTE LE JOUR MÊME

**LE SOLEIL**

**687-3330**

**L'AVEZ-VOUS DÉJÀ COMPOSÉ?**

**Coleman**

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

**LES ENTREPRISES MIROLIN INC.**

420, boul. des Chutes, Bémiers, cté Lévis  
Qué. G0S 1C0 — Tél.: 831-5000

- Economie de chauffage de 50% minimum, nous vous le prouverons.
- Admissible aux subventions du PCRP (80%) et de l'Hydro-Québec (65%).
- La meilleure pompe à chaleur sur le marché.

**FILTRE ÉLECTRONIQUE GRATUIT** à l'achat de votre pompe à chaleur Coleman. Promotion jusqu'au 31 décembre 1983.

Pour la voir en opération, rendez-vous au **CARREFOUR LES SAULES** 1935, boul. Masson, Les Saules — Tél.: 871-0568

**PLACE MONT-MARIE** 20, rue St-Georges, Lauzon — Tél.: 835-1363

Ouverts aux heures des magasins.

**Nous exécutons les transformations à la bi-énergie (eau chaude, air chaud, etc.)**

## UNE BONNE IDÉE EN INVENTAIRE?

Québec 84 promet un été mer et monde à des milliers de gens venus de partout. Or, cet événement unique constitue également une opportunité inédite pour les commerçants de la région.

Vous possédez une idée originale en inventaire, concernant des produits ou services concordant avec l'événement Québec 84? Si oui, soumettez votre projet par écrit (environ 2 pages) à la Corporation Québec 1534-1984.

Durant cette grande fête qui se tiendra du 23 juin au 24 août 1984, un espace d'environ 100.000 pieds carrés sur le site extérieur du Vieux-Port sera alloué pour des structures temporaires.

Alors, hâtez-vous! Les projets doivent parvenir à la Corporation Québec 1534-1984 d'ici le 31 décembre 1983.

*Québec 1534-1984*

# Comterm-Matra: Ryan veut en savoir plus

par Michel SAMSON

Claude Ryan, le porte-parole de l'Opposition en matière d'éducation, veut que la lumière soit faite sur les "circonstances mystérieuses qui ont entouré l'octroi du contrat des micro-ordinateurs à la firme Comterm-Matra".

Insatisfait des réponses qu'il a obtenues du ministre Camille Laurin lors de la période des questions à l'Assemblée nationale, il a fait parvenir, hier, une lettre ouverte au titulaire de l'Éducation l'enjoignant de "répondre complètement et sans délai aux questions auxquelles il a refusé d'apporter une réponse à l'Assemblée nationale, hier".

M. Ryan exige en particulier du ministre Laurin des précisions au sujet de la participation du ministre de l'Éducation et de ses fonctionnaires à la décision relative au contrat des micro-ordinateurs.

Les représentants autorisés des commissions scolaires et des cégeps, rappelle M. Ryan, avaient bel et bien été invités, mardi, à une réunion convoquée par le ministère de l'Éducation, au cours de laquelle ils devaient être informés des propositions soumises par une quinzaine d'entreprises de fabrication de micro-ordinateurs invitées à formuler leurs opinions et recommandations à ce sujet.

"À l'heure même où se tenait la réunion présidée par un sous-ministre de l'Éducation, les personnes présentes apprenaient d'une source extérieure que la décision concernant l'octroi du

contrat venait tout juste d'être annoncée à Paris par M. René Lévesque."

M. Ryan ajoute que toutes les personnes présentes à la réunion, y compris le représentant de M. Laurin, furent renversées d'apprendre cette décision. L'étonnement des fonctionnaires du ministère de l'Éducation fut même si grand qu'ils jugèrent nécessaire de faire un appel d'urgence à la maison du Québec à Paris afin d'obtenir confirmation de la nouvelle.

Le député d'Argenteuil comprend sans peine la réaction de colère et de vive déception qu'ont exprimée la Fédération des commissions scolaires et la Fédération des cégeps devant "cette manière cavalière et désinvolte de procéder du gouvernement".

Claude Ryan reproche au ministre Laurin de "s'être servi des commissions scolaires et des cégeps pour des consultations bidon qui n'avaient d'autre objet que de donner un semblant de respectabilité à une décision déjà prise pour des motifs plus politiques que fonctionnels".

Dans sa lettre, Claude Ryan répète au ministre de l'Éducation les six questions posées en Chambre sur le sujet et lui demande une réponse écrite, "dans le seul but de servir l'intérêt public".

## Consulat

Par ailleurs, le consulat général de France à Québec a émis un communiqué hier concernant la firme Matra. Le consulat dément formellement

les informations voulant que le groupe Matra aurait été écarté par le ministère français de l'Éducation nationale du marché pour l'équipement des établissements scolaires de France.

"La décision concernant le choix des équipements pour les établissements français ne sera pas prise avant la fin de janvier 1984. D'ailleurs, compte tenu de l'importance des besoins en France et de la diversité des matériels à fournir, il est probable qu'aucun fabricant n'obtiendra de les satisfaire en totalité et, dans ce marché, Matra est bien en place."

## Gilbert Paquette

Le ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, a pour sa part réaffirmé, à la fin d'une conférence de presse, hier, que les "dés n'étaient pas pipés d'avance" dans le dossier des micro-ordinateurs pour les écoles. Le travail avait été préparé durant six mois et le comité de développement économique a tenu au moins sept réunions sur le choix de l'appareil et du fournisseur des micro-ordinateurs qui iront dans les écoles.

M. Paquette a également dit qu'il ne s'objectait pas à rendre publiques les propositions des trois compagnies finalistes dans la course au contrat des micros. Il est prêt à en discuter avec ses collègues du comité ministériel et à dévoiler ces documents à condition que les compagnies impliquées soient d'accord.

# MESSAGE DE L'AVENT 1983 AUX DIOCÉSAINS DE QUÉBEC AU LENDEMAIN DU SYNODE

Chers Diocésains,

Ouvrons grandes nos portes au salut qui nous arrive en cet Aventure 1983. La Bonne Nouvelle de l'amour rédempteur enveloppe d'espérance notre monde heurté par tant de chocs et menacé de toutes parts.

L'Église vient de célébrer un événement exceptionnel où l'Esprit Saint, une fois de plus, a manifesté sa tendre sollicitude pour l'Église née du Cœur de Jésus: le Synode sur LA RÉCONCILIATION ET LA PÉNITENCE DANS LA MISSION DE L'ÉGLISE. Le Synode est vraiment une grande grâce de notre temps et, par surcroît, se greffe sur cette autre grâce qu'est le Jubilé de l'Année de la Rédemption.

## LIEN ENTRE LE SYNODE ET LE JUBILÉ

Synode et Jubilé se sont providentiellement rencontrés. Ils s'éclaircissent et se renforcent mutuellement, portés par l'élan des croyants, hommes et femmes, mobilisés pour vivre à fond le grand mystère d'amour de notre salut réalisé en Jésus Christ.

Ces deux événements sont de purs dons de l'Esprit qui doivent nous remuer dans notre foi et nous attacher passionnément à l'Église. A la suite de Jésus, le Bon Pasteur, notre Saint-Père, sous la gouverne de l'Esprit, nous appelle à reconnaître l'amour de notre Père des cieux, en Jésus mort et ressuscité pour que nous ayons la vie en plénitude.

Le Synode constitue une éclatante manifestation du plan tout d'amour du Seigneur sur notre humanité toujours à la recherche du bonheur. Véritable point de rencontre entre l'histoire de l'Église et l'histoire du monde, le Synode a mis en lumière le rôle de la réconciliation dans nos vies et dont le sacrement de pénitence est une voie privilégiée. C'est Dieu qui vient au-devant de nous pour nous offrir, gratuitement, son pardon. Le sacrement de pénitence, en effet, nous engage à célébrer, dans la sincérité de nos cœurs touchés par l'amour miséricordieux, l'expérience d'une véritable rencontre d'amour avec notre Dieu.

## RÉCONCILIATION AVEC DIEU

Le besoin de Dieu habite notre cœur, qui que nous soyons, même s'il nous arrive d'étouffer l'appel de Dieu — l'appel vers Dieu — qui nous hante plus ou moins consciemment. Dieu, de son côté, nous cherche envers et malgré tout. Peut-être, nous arrive-t-il, trop souvent, de nous laisser prendre dans un engrenage de préoccupations et de priorités qui nous arrachent à la dimension essentiellement spirituelle de nos vies. Comme aux premiers jours de la Création, Dieu guette notre réponse d'hommes et de femmes créés dans un grand souffle d'amour. "Où es-tu?" questionne-t-il avec cette douceur qui devrait nous tourner irrésistiblement vers Lui.

Les Pères du Synode ont rappelé en termes vigoureux la relation "expérientielle" qui existe entre "sens du péché" et "sens de Dieu". Comment ajuster aux appels de l'Évangile, nos moeurs, nos comportements, notre échelle de valeurs, le sens même de notre vie, si Dieu n'est pas au cœur de notre existence celui que nous découvrons comme un Père plein de tendresse et de miséricorde?

Me réconcilier avec Dieu, c'est le reconnaître dans ma vie de tous les jours, c'est écouter ma conscience me commandant de choisir le bien et non le mal. C'est faire la vérité en moi et poser des gestes de conversion. Comme le fils prodigue de l'Évangile, je décide de "retourner vers mon Père et le lui dirai: Père, j'ai péché..." Oui, je veux retourner, peu importe depuis combien de temps j'ai quitté la maison paternelle, j'ai quitté mon église, je dissipe les biens confiés par le Père, tous ces dons dont Il m'a comblé pour qu'ils servent à rendre le monde meilleur. Peu importe la gravité de mes fautes, la miséricorde du Père, la miséricorde de l'Église est plus grande que mon cœur.

Certains de nos frères et sœurs ont perdu contact, ou presque, avec l'Église, alors que peut-être cette Église n'avait pas encore eu la chance de refaire son visage d'après Vatican II. Pourquoi ne se sentiraient-ils pas invités à faire un certain pas? L'Église les accueillerait de si grand cœur!

## RÉCONCILIATION AVEC LES AUTRES

Le péché est, avant tout, un échec dans notre relation d'amour avec Dieu et avec les autres. Se réconcilier avec Dieu signifie connaître la paix du cœur, la joie de se sentir un être recréé, renouvelé. Cette joie, cette paix ne peuvent exister sans vivre en communion fraternelle avec les autres. Le plan du Père veut que l'amour du Seigneur et l'amour du prochain soit tout un. La consigne du divin Maître enregistrée par Jean, le disciple bien-aimé, demeure le critère de vérification en regard de l'authenticité de notre vie chrétienne: "Aimez-vous les uns les autres: c'est à ce signe qu'on vous reconnaîtra pour mes disciples".

Comment se dire artisans de paix, prôner l'entente entre les peuples, faire des plaidoyers en faveur des droits des personnes, si l'harmonie n'existe pas dans le petit royaume dont on est responsable?

## RÉCONCILIATION DANS LE QUOTIDIEN

"Chacun de vous est une expression de l'amour éternel" avait dit le Pape en s'adressant à un groupe de personnes mariées, en pèlerinage à Rome. Chacun(e) de nous est responsable de bâtir une cité où règne l'amour. Chacun(e) aussi ouvre la route quotidienne de l'Église, une route où cheminent des gens affamés de bonté, d'amour, de justice, de paix.

Le sacrement de pénitence est là pour refaire nos énergies usées, réanimer nos dynamismes. Sacrement merveilleux que malheureusement les humains ont converti en peine, pour ne pas dire en corvée. Pourtant, la joie de la réconciliation avec Dieu, avec nos frères et sœurs, signifiée par le ministre de l'Église, ne devrait-elle pas l'emporter hautement sur nos réticences à faire une démarche vers le sacrement?

Qu'avons-nous compris de la parabole de l'enfant prodigue? Il nous arrive de nous attarder tellement à certains éléments secondaires du sacrement du pardon, que nous oublions toute l'attention de Jésus centrée sur la fête en train de se dérouler à la maison du Père: le veau gras, les vêtements neufs, les danses joyeuses. Trop de fois, les chrétiens se conduisent un peu comme le fils aîné qui résiste à la fête de la réconciliation. Ce n'est pas Dieu, ce n'est pas l'Église qui écarte de la fête celui ou celle qui a cheminé sur une route différente de la nôtre. L'affirmation des conséquences de nos fautes ne doit pas, ne peut pas éclipser la proclamation de l'amour miséricordieux... Il faudrait crier l'amour infini de Dieu pour tous ses enfants de la terre.

## L'AVENT: UN TEMPS DE GRÂCE

Le temps de l'Avent est tout indiqué pour vous, chers Diocésains, de vivre une expérience de foi qui vous fera découvrir que le sacrement de la réconciliation, avant d'être "une exigence de pénitence, signifie la gratuité du salut accordé en Jésus Christ" tel qu'ont voulu le mettre en lumière les évêques canadiens, au Synode. Bien avant d'être une discipline et une directive de l'Église, le sacrement de Pénitence est, en effet, une manifestation touchante de confiance, d'amour et de vie.

C'est en ce sens que le Pape a pu parler "du rôle irremplaçable du sacrement de Pénitence dans la mission salvifique de l'Église."

## GESTES DE RÉCONCILIATION

Les gestes de réconciliation que l'on peut poser ne se comptent pas. Hommes et femmes de foi, communautés chrétiennes rassemblées, il vous revient à vous, les réconciliés par la grâce de Dieu, de devenir à votre tour dans vos milieux, dans l'Église, dans le monde, signes de réconciliation.

Si, à travers vous, allait transparaître l'image de l'Église pleine de sollicitude et de miséricorde, l'image de l'Église capable de rassembler; si, à travers vous, allaient se dissoudre un peu des divisions et des tensions qui irritent vos milieux; si, à cause de vous, des personnes souffrantes recevaient une aide immédiate et gratuite et que des personnes jusqu'à maintenant laissées pour compte étaient prises en charge, quelle splendide célébration du pardon serait la vôtre! Qui ne voudrait pas en faire l'expérience!

La communion fraternelle est un but qui n'est jamais pleinement atteint, pas même dans l'Église. Sans cesse nous menacent, sous différentes formes, la division, l'indifférence, l'apathie. C'est pourquoi, la réconciliation vécue, non seulement dans le sacrement, mais aussi dans des gestes de bienfaisance, de pardon et de conversion à l'Évangile, doit accompagner toute la vie du chrétien et de l'Église dans son ensemble.

## NOËL: LA FÊTE DE L'AMOUR

Noël est la fête de l'amour recréé, de l'unité familiale fortifiée et consolée, la fête de nos communautés chrétiennes "rassemblées dans la foi". Un courant de fond nous emporte vers de nouveaux sommets de l'amour. Petit à petit, cèdent nos résistances à entrer dans la fête... la fête de Jésus-Sauveur qui vient nous combler de paix et nous donner le goût d'annoncer l'amour.

Jésus, parmi nous, nous remplit d'espérance. Que ce soit, pour vous tous et toutes, cher(e)s frères et sœurs dans la foi, votre expérience la plus heureuse en ce Noël qui vient!

+ Louis-Albert Vachon  
Archevêque de Québec

**SPÉCIAL SEAU 8,50\$**

Samedi Dimanche

**Économisez 2,35\$**

Samedi et dimanche, les 10 et 11 décembre, vous pourrez économiser en faisant plaisir à tout le monde avec un seau de délicieux Poulet Frit à la Kentucky, au prix spécial de 8,50\$ à la Villa du Poulet.

La Villa du Poulet

Oui mon Colonel!

## POLITIQUE

# A Rome, Lévesque fustige les "suppôts fédéraux"

par J.-Jacques SAMSON

ROME — Le premier ministre René Lévesque a refait, hier, à Rome, une profession de foi indépendantiste et a fustigé les suppôts du gouvernement fédéral qui tentent toujours de torpiller les sorties du Québec sur la scène internationale.

"Si le fédéral peut torpiller la présence du Québec à l'étranger, il va le faire. Il va se servir des médias, de ses ambassades, de tout ce qu'il a d'influence pour le faire..."

"Si le Québec pouvait disparaître littéralement dans la brume et ne plus être visible hors des frontières, cela répondrait à l'idéal pour le mandarin et les politiciens fédéraux, a ajouté M. Lévesque.

"Le Canada fédéral déteste profondément, et ce qui est malheureux, c'est que ce sont souvent des francophones qui sont ses agents, l'émergence et la présence internationale du Québec parce que cela affirme davantage l'identité d'un peuple."

Un cours d'histoire

Auparavant, M. Lévesque avait donné un cours d'histoire du Canada, de son cru, aux journalistes italiens, qui débouchait sur l'élection à deux reprises de son gouvernement souverainiste, la défaite référendaire en insistant sur le vote massif anglophone pour le non et la prochaine élection qui portera à nouveau sur la souveraineté, a-t-il expliqué.

"D'ici deux ans, il y aura des élections et, pour la troisième fois, on tentera de voir si on peut convaincre non concitoyens d'accepter l'idée de la souveraineté du Québec..."

M. Lévesque a effacé toutes les nuances dans l'utilisation des termes souveraineté et indépendance. Le premier mot ne portant tout simplement pas la connotation de violence qu'on lui avait donnée au Québec.

Pour René Lévesque, le Canada est essentiellement un pays de conflits entre deux nations, française et une autre "plus ou moins diffuse et américanisée, qui parle anglais, quoi."

Ce n'est pas un conflit sanglant, mais tant qu'il ne sera pas réglé, poursuivait-il, le Canada ne sera pas un pays durable.

Hardy fera rapport

L'ambassadeur du Canada, M. Ghislain Hardy, soutient avoir apporté une très franche collaboration aux préparatifs du voyage de M. Lévesque en Italie.

Si le premier ministre du Québec n'a pas d'autres rencontres avec des personnalités politiques italiennes, c'est que le Québec a laissé tomber ses projets en ce sens. "C'était la chose la plus simple du monde de l'organiser s'ils (les ministres italiens) étaient disponibles", maintient-il.

A l'ambassade canadienne, on souligne, par ailleurs, que pour obtenir des rencontres avec le premier ministre italien, Bettino Craxi, ou le ministre des Affaires étrangères, Giulio Andreotti, il aurait fallu que le Québec ait des dossiers à discuter qui rencontraient les premières priorités du gouvernement italien.

L'intérêt du Québec de profiter politiquement de réunions au sommet n'est pas nécessairement partagé par le gouvernement ou les chefs d'Etat d'autres pays bien établis.

Par ailleurs, l'Italie aurait pu créer des précédents qui se seraient tournés contre elle, en accordant un statut particulier au Québec. Certaines de ses régions auraient pu chercher à profiter de ce précédent pour réclamer pareil traitement, au nom des mêmes velléités d'autonomie.

M. Hardy ajoutait qu'il ne fait que jouer son rôle en étant présent aux côtés du premier ministre Lévesque pour sa rencontre avec le président de la république, M. Sandro Pertini. Il accompagne toujours M. Trudeau pour ces entretiens. M. Hardy devra aussi faire rapport à ses supérieurs de la visite du premier ministre du Québec: contenu, protocole, atmosphère...

L'ambassadeur soutenait ne pas avoir la moindre idée des sujets qui seront abordés entre MM. Pertini et Lévesque.



Le premier ministre René Lévesque a visité, hier, la Place Saint-Pierre.

## Congrès à Montréal

# La FTQ divisée sur la condition féminine

par Pierre PELCHAT

envoyé spécial du Soleil

Les délégués au congrès de la FTQ sont sortis divisés, hier, sur la question touchant la condition de des femmes. Si, en matinée, la politique de la centrale sur l'accès à l'égalité a été rapidement adoptée sans aucun débat, la résolution sur le changement de nom de la FTQ a donné lieu dans l'après-midi à un match-revanche et un débat passionné.

Bien qu'une majorité de délégués (432 pour et 256 contre) se soient prononcés pour inclure le mot travailleuses dans l'appellation de la FTQ, ce qui aurait donné la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec tout en conservant le sigle FTQ, la proposition a été finalement rejetée parce qu'un amendement aux statuts de la centrale exige un vote favorable des deux tiers. Or, le pourcentage en faveur s'est établi à 63

pour 100.

Ce débat animé d'une durée de deux heures a donné lieu à toute la gamme des arguments favorables et défavorables à ce changement. Autant une déléguée se sentait "mal dans ses tripes" à voir l'opposition de délégués, autant des congressistes en faisaient une question d'argent à cause des implications d'une telle modification et des frais d'avocats pour modifier les papiers légaux par la suite.

Le tout a commencé lorsqu'un délégué s'en est pris, avec une vigueur étonnante, à la féminisation des textes syndicaux, une activité qu'il considère injustifiée, coûteuse voire insignifiante. Il n'en fallait pas plus pour mettre le feu aux poudres et ouvrir un débat qui réservait bien des surprises à son instigateur.

"Je me demande si je dois élever en larmes quand il y en a qui "tataouinent" avec ça", a exprimé une déléguée vivement déçue de

l'opposition à cet ajout à l'appellation de la FTQ.

Un délégué du secteur de l'alimentation a fait valoir que ce changement allait créer des problèmes s'ils étaient poussés plus loin. "Est-ce qu'on va aller jusqu'à parler du syndicat des métallos et des métalleuses ou du syndicat des cheminots et des cheminottes?", a-t-il lancé pour ridiculiser la résolution.

Une autre déléguée a répliqué qu'il y avait 100,000 femmes membres de la FTQ et qu'elles avaient le droit de se retrouver dans le sigle de la centrale. "Si on ne peut utiliser cheminot et cheminotte, qu'on trouve un autre nom pour intégrer les femmes", a défendu un autre délégué du SCFP.

Un des dirigeants de la FTQ-construction a déploré que l'on tente de jouer avec les sentiments pour faire passer cette résolution. Il a particulièrement insisté sur les frais légaux d'un tel changement. "Les femmes ne font pas que coûter de

l'argent, elles en apportent aussi avec leurs cotisations", a répliqué une autre déléguée.

Un syndiqué d'Air Canada a comparé, quant à lui, la lutte des femmes à la bataille du français dans les airs. "On nous disait aussi que c'était trop cher", a-t-il rappelé. Un autre délégué en a fait une simple question de cohérence avec la politique d'accès à l'égalité, pleine de meilleures intentions, adoptée unanimement en matinée.

Sentant la division sur le plancher du congrès, un délégué des Métallos a proposé une motion de référence afin que cette question soit décidée au niveau du Conseil général de la FTQ. Cette motion a été battue.

Tout juste avant le vote final sur la résolution, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, est intervenu pour plaider en faveur du rejet de la proposition. Il estime qu'un tel changement va entraîner un coût qu'on ne connaît pas et que ce n'est qu'un début.

## HÂTEZ-VOUS D'EXPLORER LE TOUT NOUVEAU McDONALD'S DU BOULEVARD LAURIER!

Somptueux...

Un somptueux restaurant McDonald's® vient de s'installer tout près des centres commerciaux, au 2950, boul. Laurier. D'une architecture exceptionnelle, rehaussée d'un aménagement intérieur unique, le nouveau McDonald's du boul. Laurier vous envoûtera par son chic et sa décoration inédite.

En pleine nature...

Le restaurant McDonald's réserve une surprise à tous les jeunes amateurs d'expéditions! C'est à travers des sentiers escarpés de ruisseaux, d'arbustes et d'arbres que tous les explorateurs en herbe pourront découvrir la forêt McDonald's et ce, à l'intérieur du restaurant dans un espace spécialement aménagé. Le nouveau restaurant McDonald's promet une aventure inoubliable!

Une invitation de Luce et Jacques Auger



## Poursuites

# Un autre revers pour le Front commun

par Louise LEMIEUX

Le Front commun a perdu une nouvelle manche, hier, dans la saga des poursuites contre les syndicats qui ont fait grève, malgré les lois 70, 105 et 111.

Le juge Gaston Desjardins a déclaré l'enseignant Pierre Brunet coupable d'avoir fait grève illégalement, le 28 janvier 1983. Il lui a de plus imposé une amende de \$50, en plus des frais de cour.

La Couronne en avait appelé d'un précédent jugement du juge Jean Dutil. Il avait acquitté Pierre Brunet, les lois 70 et 105 étant inconstitutionnelles, selon lui, parce que les documents sessionnels accompagnant ces lois n'avaient pas été traduits en anglais.

Contre 29,000 syndiqués

Le gouvernement a entrepris, en janvier, des poursuites pour grève illégale contre 29,000 syndiqués du Front commun, qui avaient débrayé en janvier et février 1983, malgré l'adoption des lois 70 (prolongeant les conventions collectives et diminuant les salaires), 105 (modifiant les conditions de travail) et 111 (mettant fin à la grève des enseignants).

Afin d'alléger les procédures judiciaires, les avocats se sont entendus pour faire entendre six causes types, dont celle de Louis Albert, fonctionnaire, et celle de Pierre Brunet, enseignant.

Dans cette saga judiciaire, le pointage est rendu 6-4 pour le gouvernement, depuis hier.

Le Front commun a gagné les causes de MM. Albert et Brunet, en première instance, de même que celle de Linda Collier à Montréal. Cette dernière a été chanceuse, puisqu'elle a aussi gagné en appel devant l'ex-juge en chef, Jules Deschênes.

Le gouvernement est favori à la première étape de l'appel, en cour supérieure: il a gagné la cause de Louis Albert devant le

juge Gérald Boisvert. Il vient de remporter celle de Pierre Brunet devant le juge Desjardins.

Avantage aussi pour le gouvernement devant le juge Yvon Sirois de la cour des sessions de la paix qui a prononcé un verdict de culpabilité dans les quatre autres causes types. L'appel dans ces quatre causes n'a pas encore été entendu.

Les six causes types seront toutes portées une deuxième fois en appel, devant trois juges de la cour d'appel du Québec.

Mais comme l'a fait remarquer, hier, Me Louise Otis, une avocate du Front commun, c'est devant la Cour suprême que se jouera le match final.

Juge Desjardins

Sans préciser quelle convention de travail était en vigueur, "il existait une convention collective au sens du code du travail", quand Pierre Brunet a fait grève le 28 janvier 1983, écrit le juge Desjardins dans son jugement de 22 pages.

Le juge estime aussi que l'article 3 de la loi 70, prolongeant les conventions collectives jusqu'au 1er avril 1983, existe, indépendamment de la constitutionnalité de la loi.

Quant à la traduction des documents sessionnels accompagnant les lois, elle n'est pas nécessaire, estime le juge parce que "l'article 133 de la loi constitutionnelle de 1867 ne s'applique pas à une convention collective".

Loi 111

On attend encore le jugement de première instance du juge Roch Lefrançois dans la cause des 150 syndicats et officiers syndicaux, dont le président de la CEQ, Yvon Charbonneau. Ils sont accusés de n'avoir pas pris les moyens nécessaires pour mettre fin à la grève des enseignants, comme les obligeait la loi 111.

# POLITIQUE



Avec un petit air on ne peut plus narquois, le ministre canadien des Finances, M. Marc Lalonde, échange quelques blagues avec le photographe. C'était, hier, lors de la conférence des ministres des Finances du pays.

## Conférence des ministres des Finances

# Parizeau en sort le plus satisfait

MONTREAL (d'après PC) — Paradoxe de la politique, c'est le ministre québécois Jacques Parizeau qui sort le plus "satisfait" de la rencontre annuelle fédérale-provinciale des 11 ministres des Finances du pays qui se tenait dans un grand hôtel de Montréal.

A l'exception du Québec, qui n'est pas touché par le problème de la surfacturation des services de santé, "toutes les provinces ont convenu d'être en désaccord sur cette question", a affirmé, hier, le ministre fédéral des Finances.

La déclaration de M. Marc Lalonde confirmait l'impression générale d'échec des pourparlers, qui ont

toutefois permis de dégager certains consensus sur d'autres questions telles la pondération de la croissance des dépenses publiques, la compression des hausses salariales dans le secteur public et la réduction des déficits gouvernementaux.

Mais Ottawa et les provinces sont restées sur leurs positions respectives en ce qui touche l'épineux problème de la "surfacturation".

Quant au Québec, à la "futilité" de la rencontre de l'an dernier, le ministre des Finances a trouvé "utile" l'exercice d'hier puisque des progrès notables ont été enregistrés sur l'importante question de la participation fédérale au programme provincial de relance de l'économie annoncée à la mi-novembre par le premier ministre Lévesque.

Amorcées par l'ex-ministre québécois de

la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Pierre Marois, avec le ministre fédéral de la Santé Monique Bégin, les discussions sur l'utilisation des fonds fédéraux pour la remise au travail des assistés sociaux ou leur retour aux études "vont bon d'ici quelques semaines", a dit M. Pa-

risseau, qui prévoit un accord "d'ici quelques semaines".

## Discours du Trône: accueil plutôt tiède chez les jeunes

par Michel CORBEIL

Au mieux, c'est un prudent "attendons pour voir"; au pire, c'est de la "poudre aux yeux", avant le déclenchement d'élections générales.

Le discours du Trône, qui a promis, mercredi, la nomination d'un ministre d'Etat à la Jeunesse, et des dépenses nouvelles de \$400 millions en matière d'emplois à cette catégorie de la population, n'a pas généré un optimisme débridé chez les trois regroupements de jeunes que LE SOLEIL a pu contacter, hier.

Le Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU) a le moins bien réagi aux annonces. Au sujet du futur ministre d'Etat, "ça semble être une belle structure "bidon", a répondu simplement M. Martin Brault, secrétaire aux relations internes de l'organisme. On en parle, mais on ne donne pas de lignes directrices".

Au sujet des deux nouveaux programmes d'emplois, "le premier, "Environnement 2,000", c'est pour du re-

boisement, donc pas pour la majorité des jeunes. Le second (un service d'action volontaire pour encourager les organismes bénévoles à embaucher de jeunes chômeurs) porte surtout à la confusion".

Membre du bureau national de direction du Regroupement autonome des jeunes (RAJ), M. Michel Croteau a indiqué que l'organisme n'a évidemment pu adopter une position officielle encore. "Mais, notre position, c'est justement de ne pas prendre position sur la structure, mais sur son action", a mentionné notamment le porte-parole du groupe dont fait notamment partie l'ANEQ (l'Association des étudiants et étudiantes du Québec). Quant aux fonds promis, "nous pensons que c'est de la poudre aux yeux, face à la possibilité d'élections". M. Croteau a souligné, au sujet du programme d'encouragement aux organismes bénévoles qu'aux deux ordres de gouvernement, le courant "semble être ne pas reconnaître et payer le travail des jeunes".

Chicane

La position officielle d'IMAJ (l'initiative d'un mouvement d'animation jeunesse) n'est pas plus arrêtée, mais son président, M. Joël Marier, est celui qui a le mieux reçu les annonces. "Cette intervention du fédéral ne peut pas nuire: le poste de ministre délégué en est un de supervision."

"Mais pour nous, c'est la prudence qui prévaut, a-t-il établi. Nous ne nous emballons pas (pour les annonces), tant que nous n'aurons pas les détails... Des détails écrits pour qu'on puisse en faire l'analyse."

Un commentaire commun émane des trois organismes contactés, pourvu que ce ne soit pas le terrain d'une chicane fédérale-provinciale. "Il existe une chose essentielle pour les problèmes des jeunes, a résumé l'intervention de Martin Brault: il faut une concertation plus grande entre les deux paliers de gouvernement. Il faut que ça se produise, mais nous nous n'en sommes pas convaincus."

## L'hôpital de Rimouski aurait des anesthésistes européens ce printemps

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La pénurie d'anesthésistes au Centre hospitalier régional de Rimouski, et celle de quelques autres hôpitaux du Québec pourrait fort bien être résolue dès le printemps.

C'est probablement ce qu'annoncera, la semaine prochaine, le directeur général du Centre hospitalier de Rimouski, M. Jacques Maynard, qui doit rentrer d'Europe au cours du week-end, après un séjour de recrutement d'anesthésistes dans quelques villes de France et de Belgique.

Au mois de novembre, M. Maynard entreprenait ce voyage de recrutement en compagnie de trois autres personnes, dont un représentant du ministère des Affaires sociales, et un représentant de l'Association des anesthésistes du Québec.

Selon un informateur, la campagne de recrutement aurait porté ses fruits, au point que, semble-t-il, le CHRR pourrait disposer avant longtemps des services de sept ou huit anesthésistes, et l'on dit que d'autres centres hospitaliers du Québec verront également augmenter leurs effectifs d'anesthésistes.

A la suite de la crise qui a éclaté au CHRR en septembre, l'Association des anesthésistes du Québec ne voyait le recrutement étranger que comme une solution de dépannage à court terme, c'est-à-dire tant que les contingentements n'assureront pas la formation d'un plus grand nombre d'anesthésistes au Québec, soit d'ici cinq ou six ans.

Au Centre hospitalier régional de Rimouski, personne ne veut encore confirmer le résultat des démarches du directeur, où l'on préfère qu'il en fasse lui-même l'annonce à son retour. Mais si l'on en croit les mines réjouies dans les hautes sphères administratives du CHRR, il y a lieu de penser que les circuits téléphoniques transatlantiques n'ont pas été totalement inactifs.

On ne s'attend pas que les anesthésistes reviennent sur le même avion que M. Maynard. Mais, si l'on se fie le moins au mieux, ce que l'on pourrait qualifier d'indiscrétion de corridors, près d'une quinzaine d'anesthésistes français et belges pourraient arriver au Québec tôt au printemps.

Selon les mêmes sources discrètes, le recrutement aurait été fait dans les régions de Paris, Lille et Louvain, en Belgique.

## Permis fédéraux pour les taxis de l'aéroport

OTTAWA (D'après PC) - Les taxis qui voudront desservir l'aéroport de Québec devront, dorénavant, être munis de permis fédéraux, a annoncé hier le ministre des Transports, Lloyd Axworthy.

Dans un communiqué, émis hier, Transport Canada souligne qu'un système de permis sera mis en place afin de mieux contrôler les opérations et améliorer les services offerts aux voyageurs.

Ces permis qui seront accordés à tous les propriétaires de taxis qui en font la demande seront exigibles à compter du 15 décembre.

Un seul permis par propriétaire sera accordé et seuls les taxis en détenant un pourront desservir l'aéroport. En outre, les propriétaires et chauffeurs devront respecter des règles de discipline établies conjointement par la direction de l'aéroport et les firmes de taxis.

## Les garderies ont coûté \$40 millions au gouvernement

MONTREAL (PC) — Les services de garde des enfants de 6 ans et moins ont coûté \$40 millions au gouvernement du Québec. Il a actuellement 25,259 places de garde avec permis alors qu'il y a 285,000 enfants qui

sont gardés régulièrement ou occasionnellement par des personnes autres que leurs parents, reconnaît l'Office des services de garde.

Au cours de l'an prochain, 2,300 nouvelles places seront créées.



Qui? Vous!  
Dès maintenant et jusqu'au 31 mars prochain, vous pouvez bénéficier de prix d'aubaines à chacune des destinations d'Air Canada au Canada. Voici comment.

**Votre Prêt-à-partir**  
plein tarif d'Air Canada vous permet d'économiser sur les tarifs de l'auto de location et la chambre d'hôtel.

**L'autolocation Budget**  
**30 \$ par jour**  
Présentez votre billet ou votre carte d'accès à bord au bureau de location Budget participant. Cela vous donne droit à une auto de location Budget de n'importe quelle taille (sous-compacte, compacte, intermédiaire et régulière — sauf la Lincoln) pour aussi peu que 30 \$ par jour sans frais de kilométrage. L'essence, les taxes et les assurances sont en sus.

**L'hôtel moitié prix**  
Oui. Moitié prix du tarif dans près de 120 hôtels incluant la plupart des hôtels des chaînes Sheraton et Delta. Ce privilège vous est accordé sur présentation de votre contrat de location Budget et s'applique sur le plein tarif affiché.

Cette offre spéciale est conditionnelle à la disponibilité des voitures et des chambres.

Pour plus d'informations, mentionnez la promotion DRF 492 à votre agent de voyages ou au bureau d'Air Canada. Demandez-leur de s'occuper de votre réservation. Ainsi, vous pourrez voler, rouler, dormir sur vos deux oreilles.



Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

# Subventions: Québec ne serait pas transparent

"Le CIPACC (Comité d'implantation du plan d'action à l'intention des communautés culturelles) est inaccessible. Ces gens ne connaissent pas bien nos problèmes."

Le président de la Communauté Lao de Québec, M. Savalith Muongwouanh, est déçu. Il n'est pas le seul. Son homologue, à l'Association des Cambodgiens du Québec, M. Khuon-Neay Khuon, porte un jugement semblable. "Le gouvernement, dit-il, joue à la cache-cache. Je suis président et je ne connais même pas les programmes de subventions qui existent."

Enseignement de la langue ethnique, conservation de la culture, formation au travail, les sources de renseignements sont rares et on n'est jamais sûr de frapper à la bonne porte, au bon moment. M. Khuon apprécierait beaucoup que les associations puissent elles-mêmes définir ce qui est bon pour elles.

Par exemple, l'Association des Cambodgiens voudrait engager une personne capable d'assurer un lien téléphonique avec les membres de la communauté.

Les gens sont seuls. 90 pour 100 ont des problèmes de langue. Ils ne savent pas à qui demander de l'aide. "Si seulement, dit-il, on pouvait avoir un petit budget pour

ça." Mais le gouvernement reste muet.

### Les vaines attentes

Le plan d'action, lancé il y a deux ans, avait pourtant toutes les solutions. Progressivement, on devait s'attendre à ce que les principaux services publics soient accessibles en langue d'origine ou, tout au moins, à ce que des interprètes soient disponibles. A part quelques brochures traduites ici et là, on attend toujours que les vœux se réalisent.

Le CIPACC, dans son rapport annuel, en est encore à réclamer une politique d'ensemble en matière de communications-informations destinées aux communautés culturelles. Il se plaint d'ailleurs de lenteurs à ce sujet.

Dans ces conditions, on comprend mieux l'impatience des groupes culturels. D'autant plus que, dans le cas des responsables, la difficulté d'accéder aux programmes de l'Etat, n'a rien à voir avec la barrière des langues. MM. Muongwouanh et Khuon parlent français couramment. Le second est même l'un des rares Indochinois à avoir accédé à la fonction publique québécoise.

### Des exceptions

Mais quel fonctionnaire! Architecte de formation, diplômé en urbanisme, doyen de la faculté d'architecture du Cambodge, M. Khuon a

## HIER RÉFUGIÉS AUJOURD'HUI QUÉBÉCOIS

par Anne Marie VOISARD



foulé le sol québécois, en 1975. Il ne lui a fallu qu'un an pour repasser tous les examens de la

Corporation professionnelle des architectes du Québec. Le voilà maintenant à la

direction de la planification et de la recherche, au ministère des Travaux publics.

Les immigrants qui réussissent à se tailler une place enviable sont presque toujours des personnes exceptionnelles. On pourrait en dire autant de M. Truong Dinh Phu, président de l'Association des Vietnamiens de Québec, responsable d'un projet de recherche sur les pluies acides au Centre de recherche des Laurentides. Docteur en chimie de l'université d'Illinois, il a fondé la faculté d'Agriculture du Vietnam et, plus tard, son service de pédologie. En 1966, le Dr Phu n'a eu besoin que

d'un télégramme pour venir prendre racine à Québec.

Fin diplomate, habitué depuis l'enfance à côtoyer le pouvoir, M. Phu évite autant que possible les affrontements. Pendant deux ans, il a été membre du conseil consultatif des communautés culturelles et de l'immigration. Il est aussi en bonnes relations avec le ministre Gérald Godin.

Même s'il pénètre derrière les coulisses, le Dr Phu n'est guère plus favorisé, pourtant, que les autres groupes ethniques. Quand il s'agit de crédits, le gouvernement n'a rien à donner, ou si peu.



Savalith Muongwouanh, président de la Communauté Lao de Québec.



Ce sont les associations culturelles qui prennent la relève des gouvernements. Truong Dinh Phu, président de l'Association des Vietnamiens de Québec, est l'un de ceux-là.

## Aide minime et stationnaire Malgré de faibles moyens, la relève de l'Etat est assumée par les associations

Le Dr Truong Ding Phu, président de l'Association des Vietnamiens de Québec, se félicite d'avoir des enfants autonomes qui n'ont, à toutes fins utiles, pas besoin de leur père pour tracer leur chemin dans la vie. L'aîné travaille à Miami, en administration. La cadette est interne à l'Hôtel-Dieu de Québec. Un deuxième fils, boursier de la Fondation Terry-Fox, poursuit ses études en médecine à l'université de Sherbrooke. Le plus jeune, qui a 16 ans, fréquente le séminaire de Québec.

Veuf, depuis, quelques années, le Dr Phu consacre tous ses moments de loisir à ses

compatriotes. Il n'a pas de problèmes avec ceux des autres. Les compositions françaises, bête noire des petits Vietnamiens, lui sont soumises pour correction. Il donne, à l'occasion, des cours de récupération. En cas d'urgence, quand quelqu'un est malade, on fait encore appel à lui. Il lui est arrivé aussi de servir d'interprète dans des causes de divorce. Les interprètes sont rares et ils ne sont pas toujours à la hauteur. Les délais s'ternissent.

### Les chiffres par coeur

Bref, quand quel-

qu'un est mal pris, il se tourne du côté de l'association. Les autres présidents pourraient d'ailleurs en dire autant. Ce sont les communautés culturelles elles-mêmes, malgré des moyens extrêmement limités, qui prennent la relève des gouvernements. Quelques organismes d'aide, comme la Fraternité multiculturelle, qui s'occupe de l'accueil, l'Association des travailleurs immigrants et québécois, le Centre international des femmes, apportent aussi une aide indispensable. Mais leur budget est tout aussi restreint.

Le président de la

communauté Lao de Québec, M. Savalith Muongwouanh, connaît les chiffres par coeur. "En 1982-1983, le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI) nous a donné \$2,800, plus un autre \$700 pour l'organisation de la fête du Nouvel An. Nous sommes dans le rouge."

Relativement peu nombreux à Québec, les Laotiens misent beaucoup sur l'entraide et la solidarité. Quand quelqu'un est malade, où qu'il soit, on va lui rendre visite. C'est à l'occasion d'un de ces voyages que cinq membres de la communauté Lao, dont l'ancien président et sa femme, ont perdu la vie, cet été, à Sorel.

### L'Ontario, plus favorisé

Le gouvernement québécois reconnaît volontiers l'apport des associations ethniques. Dans le plan d'action, adopté en 1981, il allait même jusqu'à regretter qu'on en ait pas davantage tenu compte dans le passé. "L'aide gouvernementale, pouvait-on lire, n'a été que tardive et bien partielle." On promettait de faire mieux. Pourtant, deux ans plus tard, en parcourant le rapport annuel du CIPACC (Comité d'implantation du plan d'action), on s'aperçoit que rien n'a bougé. L'aide reste minime et stationnaire.

Le Dr Phu a les données en mémoire. "Le MCCI distribue \$1 million aux associations, pendant que le Secrétaire d'Etat, à Ottawa, leur en verse \$2.5 millions. C'est à répartir entre 1,000 groupes."

En regard de cela, l'Ontario paraît beaucoup plus favorisé. Au cours des années 1979 à 1982, l'Association des Vietnamiens de Toronto, qui compte entre 5,000 et 10,000 membres, recevait un budget annuel de \$50,000 à \$80,000 provenant, en parts égales, des deux ordres de gouvernement. Pendant la même période, les 20,000 Vietnamiens de Montréal devaient se contenter de \$20,000.

**Pour de jolis doigts...**

**...des diamants et d'autres pierres précieuses**

Voici quatre façons de surprendre agréablement une femme: des bagues possédant la simplicité et la belle symétrie des fleurs printanières. Chaque bague se compose de six diamants encerclant une pierre plus grosse, laquelle confère à chacune d'elles un trait distinctif et personnalisé. Comme la conception des quatre bagues est identique, la pierre centrale constitue l'élément déterminant dans votre choix. Montées dans de l'or jaune 14 ct de Birks. Rubis avec diamants, \$295. Seulement des diamants, \$350. Saphir avec diamants, \$295. Émeraude avec diamants, \$350.

**692-3822**  
**BIRKS**  
JOAILLIERS

**Les belles de l'heure en or et à quartz**

Birks vous propose deux montres à quartz en or jaune 10 ct, superbes et minces, munies d'un élégant bracelet en torsades. Laquelle choisir? Nous ne pouvons dire quelle est la plus belle, parce que nous ne le savons pas! Les deux modèles ont un mouvement à quartz suisse de qualité d'une grande précision et d'une grande fiabilité. Verre minéral. Garantie Birks d'un an.

**\$995** chacune  
(un prix très raisonnable pour des montres en or de cette qualité.)

**692-3822**  
**BIRKS**  
JOAILLIERS

**Pour voir plus grand et plus clair!**

Ces deux loupes utiles et pratiques fonctionnent à piles. En plus de vous permettre de voir plus gros, elles éclairent le sujet! Les deux ont 9" de long. La loupe mince et noire, à gauche, fonctionne avec 4 piles "AA", celle de droite, blanche et plus massive, avec 2 piles "C".

**\$9.95** chacune  
(Oui, les piles sont comprises!)

**692-3822**  
**BIRKS**  
JOAILLIERS

# \$127 millions investis en recherche-innovation

par Claude TESSIER

Le plan de relance en recherche-innovation dévoilé, hier, par le gouvernement du Québec prévoit d'ici quatre ans des investissements de \$77.2 millions dans la réalisation de six centres coopératifs de recherches appliquées et \$50 millions pour l'aide à l'entreprise en

## Coopération professeurs et entreprises en marche en 1984

Dans le cadre de la coopération université-industrie, le ministre délégué à la Science et à la Technologie, Gilbert Paquette, a indiqué hier que le nouveau programme visant à mettre à la disposition des entreprises le bassin d'expertise des professeurs d'universités sera opérationnel en 1984.

Ce programme prend la forme d'un remboursement aux universités et aux cégeps du coût de remplacement de professeurs et des chercheurs oeuvrant dans les entreprises pour une durée variable. L'objectif est de couvrir l'équivalent de 50 personnes / année pour chacune des trois prochaines années. Le coût de ce programme est estimé à \$6.3 millions en trois ans.

Une somme de \$4.5 millions servira aussi à des subventions spéciales pour financer des équipes et des centres universitaires reconnus pour leur compétence dans la recherche du transfert ou le développement technologique des entreprises.

lui fournissant du personnel scientifique et technique.

Le ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, a déclaré hier à Québec: "La capacité de l'entreprise à contrôler la qualité de ses produits, à évaluer ses équipements et ses procédés, à procéder à leur modernisation, à utiliser les programmes de soutien à l'achat de technologie et à la recherche-développement, dépend des ressources humaines (ingénieurs, techniciens, techniciens) dont elle dispose sur le plan technologique. Souvent, une entreprise commence à devenir innovatrice lorsqu'elle engage son premier scientifique".

Aux 1,600 professionnels scientifiques et techniques qui travaillent déjà dans les petites et moyennes entreprises, le gouvernement du Québec a décidé d'en ajouter un nombre égal sur une période de quatre ans, au nombre de 400 emplois par année, pour la recherche-développement et la gestion de la qualité.

Outre deux centres de recherches appliquées dans la région de Québec, on annonce la création de quatre autres.

Dans la région de Trois-Rivières-Shawinigan, il y aura un centre de technologie de l'électrochimie (\$22 millions, 64 emplois). C'est vraisemblablement là qu'on y trouvera une usine pour la fabrication d'hydrogène. Enfin, l'Institut national de la recherche scientifique créera un module INRS-Electrochimie à l'université de Trois-Rivières.

A Montréal, on trouvera le Centre de technologies télématiques (\$13.5 millions, 75 emplois). On travaillera à développer de nouvelles techniques et de nouveaux procédés de collection, de gestion, de transmission et de recouvrement des données et de l'information.

Le Centre de recherche sur les applications pédagogiques de l'ordinateur portera sur des expérimentations et l'évaluation de didacticiels, la création de logiciels exemplaires, la diffusion et le développement de concepts pé-



Le ministre Gilbert Paquette a dévoilé le plan de relance en recherche-innovation où \$127 millions seront investis.

dagogiques. Plusieurs villes seront impliquées dans ce "réseau de lieux" de recherches appliquées.

Montréal et Québec pourraient se disputer les centres de graphisme numérique.

Le ministre Paquette a indiqué qu'il y aura d'autres projets notamment celui d'un centre de recherches sur le transport en commun, sur la technologie forestière, sur l'aluminium.

## Programme des activités dévoilé en janvier

La programmation tant attendue des 63 jours de festivités de Québec 84 sera finalement dévoilée au début de l'année qui vient, fin janvier ou début février.



C'est ce qu'a annoncé, hier, le président de la Corporation 1534-1984, Me Richard Drouin, au cours de la conférence de presse hebdomadaire de l'organisme.

Selon M. Drouin, pas moins de 500 projets sont présentement à l'étude à Québec 84. Il reconnaît que le public a jusqu'à maintenant "fait un acte de foi" en achetant le passeport sans connaître le contenu du programme, mis à part les grands voiliers, la transat TAG, une exposition scientifique et quelques compétitions scientifiques et technologiques. "La programmation sera bien viandée et le public l'aimera", a-t-il promis aux journalistes présents.

Le président a fait valoir que le pouvoir de négociations de Québec 84 "s'améliore au fur et à mesure que le temps passe".

### Passeports

Par ailleurs, le point sera fait sur la vente des passeports le 22 décembre, a indiqué pour sa part le directeur des communications et du marketing de Québec 84, Jean-D. Legault.

Québec 84 annoncera alors le nombre de passeports vendus depuis le 11 octobre (il y a trois semaines, le nombre était de 20,000, avec une forte concentration sur la région immédiate de Québec). La corporation établira également des comparaisons avec des événements précédents où des passeports avaient été mis en vente, comme Expo 67 et les Floriales.

Finalement, la corporation a autorisé l'embauche de huit personnes supplémentaires qui travailleront au service des communications et de l'information de Québec 84.

## La région de Québec hérite de deux des six centres

par Claude TESSIER

La région de la capitale hérite de deux des six centres de recherches appliquées dont la réalisation d'ici 1987 a été annoncée, hier, par le ministre de la Science et de la Technologie, Gilbert Paquette.

Il s'agit d'un centre de recherche sur la bureautique et les ressources humaines (\$6 millions, 75 emplois) qui s'in-

téressera à la révolution de l'informatique dans les bureaux. L'université Laval et l'École nationale d'administration publique s'intéressent au projet.

L'autre centre de recherche appliquée porte sur la valorisation de la biomasse et les procédés de transformation (\$17 millions, 25 personnes). Les secteurs de la forêt, de l'agriculture,

des pêches et de la dépollution sont visés par ce centre de recherche. Les procédés utilisés s'appuient sur "les microbes au travail".

Ce nouveau centre sur la biomasse s'appuiera sur les connaissances de l'université Laval, de l'Institut national de la recherche scientifique et le Centre de recherche industrielle du Québec.

Le ministre Paquette a confirmé la construction d'une usine pour la fabrication de produits biologiques qui serviront notamment à la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Une étude de faisabilité est en cours et la région de Québec est retenue pour la mise en place des fermenteurs.

La région de Québec reste également en lice pour un autre centre de recherche appliquée portant sur le graphisme numérique, c'est-à-dire sur l'utilisation des ordinateurs pour l'information spatiale, de la cartographie entre autres.

Tous ces centres de recherches appliquées impliquent d'ici à 1987 des investissements de \$25 millions et la création de plus de 100 emplois.

Dans les autres mesures annoncées se trouve une somme de \$50 millions pour l'ensemble du Québec. Elle servira à la formation technique et scientifique. Un des objectifs visés est celui de doubler le personnel scientifique et technique dans les entreprises québécoises.

## Grève dans 6 anciens Dominion

par Georges ANGERS

Six des anciens marchés d'alimentation Dominion de la région (maintenant ce sont des Provigo) étaient fermés hier à la suite du déclenchement de la grève par quelque 225 employés syndiqués membres de l'Union des employés de commerce (FTQ), local 503.

Réunis en assemblée générale mercredi soir, ces employés de six des quelque 30 Provigo de la région avaient rejeté une troisième fois le projet de convention collective déposé par l'employeur.

Fait assez inhabituel, les clauses pécuniaires ne sont aucunement l'objet du litige puisque les employés ont déjà accepté le gel de leurs salaires au cours de

la première année de leur éventuel contrat ainsi qu'une augmentation de 4 pour 100 la seconde. Ils ont également accepté d'augmenter d'une heure leur semaine de travail au cours d'une des deux années de leur futur contrat de travail.

Ce qui est en cause, a expliqué hier le porte-parole de l'Union des employés de commerce, M. Gilles Rouleau, c'est la sécurité d'emploi. Dans l'ancienne convention, les employés étant entrés au service de l'employeur avant le 21 septembre 1976 bénéficiaient de la sécurité d'emploi. L'employeur, a expliqué le conseiller syndical, voulait initialement abolir cette clause et maintenant veut modifier la date en la portant au premier

janvier 1973; 31 employés seraient ainsi directement pénalisés par une telle mesure, a-t-il expliqué.

M. Rouleau a également expliqué que les employés voulaient résister contre la tentative de modifier le texte de plusieurs clauses normatives de l'ancienne convention ce qui aurait pour effet d'en diminuer sensiblement la portée.

Deux autres anciens Dominion, devenus également des Provigo, à Baie-Comeau et au Cap-de-la-Madeleine pourraient également être frappés prochainement par des débrayages à moins qu'un règlement rapide du conflit n'intervienne.



La banque de sang de la Croix-Rouge est presque vide et l'organisme a un besoin urgent de donneurs.

## La Croix-Rouge a besoin de 300 donneurs par jour

par Pierre MARTEL

"Si les gens ne se prennent pas en main, ça va être terrible. C'est la première année où la situation est aussi catastrophique."

Telle est la réaction de Mme Jocelyne Prémont, responsable du laboratoire à la Croix-Rouge de Québec, alors qu'on lui demande de commenter la situation actuelle de la banque de sang de la Croix-Rouge.

Mme Prémont affirme que la section régionale de la Croix-Rouge n'a plus de sang en réserve dans ses réfrigérateurs.

Habituellement, après avoir pris congé pendant la saison estivale, les donneurs de sang reviennent en forme à l'automne. Or, selon Mme Prémont, ils ne sont pas revenus cette année. "Depuis septembre, on a des problèmes de réserves de sang," lance-t-elle.

Généralement, la Croix-Rouge lance un SOS à la population quelques jours avant les Fêtes pour répondre à des besoins accrus en

sang. Or, cette année, c'est au début de décembre qu'est lancé le SOS à la population.

"Nous manquons de tout. Aucun groupe sanguin n'échappe à la pénurie. Pour satisfaire à la demande habituelle des Fêtes et refaire nos réserves, il nous faudrait recueillir 300 sacs de sang par jour d'ici Noël", de soutenir Mme Prémont.

Or, justement, d'ici Noël, il y aura une clinique de sang à tous les jours. Plusieurs d'entre elles se tiendront d'ailleurs dans des centres commerciaux de l'agglomération urbaine de Québec. En outre, les bureaux du service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge seront ouverts tous les jours pour recevoir tous les donneurs éventuels.

"La Croix-Rouge de Québec dessert une soixantaine d'hôpitaux. C'est le cas de dire que c'est une question de souffle de vie. Les donneurs doivent se manifester. Plus que jamais on a besoin d'eux", conclut Mme Prémont.

## L'insecticide chimique nuirait à la lutte contre la tordeuse

par Raymond GAGNE

"Utiliser des insecticides chimiques contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette équivaut à jeter de l'huile sur une forêt carbonisée où le feu couve encore."

Au cours d'une entrevue qu'il accordait, hier, au SOLEIL, le Dr Wladimir Smirnoff, du Centre de recherche forestière des Laurentides (CRFL), a été catégorique quant au phénomène de rémanence qui résulte des arrosages chimiques sur les forêts québécoises.

"Les données recueillies au cours de recherches scientifiques effectuées durant plusieurs années par la section de pathologie des insectes du centre de recherche, de dire M. Smirnoff, démontrent que les arrosages par insecticides chimiques augmentent la vitalité et le potentiel énergétique des populations résiduelles de tordeuses. Ils peuvent être ainsi une cause possible d'implantations d'épidémies permanentes de cet insecte, fait que nous observons d'ailleurs depuis plusieurs années."

M. Smirnoff a alors conclu: "Je considère que les arrosages chimiques sont ni plus ni moins que de l'huile jetée sur le feu."

LE SOLEIL a rencontré M. Smirnoff à l'occasion du colloque que l'Ordre des ingénieurs forestiers tient aujourd'hui à Québec et qui porte justement sur l'utilisation des insecticides en foresterie.

L'entrevue suivait également l'annonce faite, hier, par le ministre de l'Énergie et des Ressources à savoir que le MER privilégiera, en 1984, l'utilisation de l'insecticide biologique Bacillus Thuringiensis (BT) au lieu des insecticides chimiques. "Sur une superficie, a dit M. Louis Dorais, représentant du MER, qui pourrait dépasser 400,000 hectares."

Interrogé au sujet de cette intention du MER, M. Smirnoff a rappelé que le BT Futura n'était pas encore homologué au Canada mais qu'il l'était, par contre, aux États-Unis. "Et pourtant, rappelle le

scientifique du CRFL, Futura a été mis au point ici même au Canada."

M. Smirnoff a également précisé au SOLEIL que si les insecticides chimiques avaient un effet de rémanence favorisant la permanence de l'état épidémiologique de la tordeuse, le BT produisait au contraire un effet de rémanence physiologique qui tend à enrayer l'épidémie.

### Tout est prêt

M. Smirnoff n'a aucune hésitation à affirmer que "tout est prêt" pour une utilisation à large échelle du BT.

"Les preuves de l'efficacité du BT sont établies; la technologie a été mise au point; toutes les expériences en forêt sont terminées; en somme, a dit M. Smirnoff, de larges avenues sont ouvertes pour une utilisation opérationnelle du BT, une utilisation que je pourrais qualifier d'illimitée."

M. Smirnoff reconnaît que le coût du BT est actuellement supérieur dans une proportion d'une fois et demie à celui des insecticides chimiques. "Mais, a-t-il répliqué, à celui des insecticides chimiques. "Mais, a-t-il répliqué, dans un avenir rapproché il ne devrait pas être plus coûteux."

"A la condition d'utiliser la formule de 2.5 litres à l'hectare, un quadrimoteur peut traiter en 20 minutes un territoire de 5,000 hectares, ajoute M. Smirnoff. Le procédé est prêt pour usage opérationnel sur plusieurs millions d'hectares."

Ce procédé utilisé sur des forêts "infestées à l'extrême" par la tordeuse peut contribuer à préserver de 50 à 80 pour 100 du feuillage, affirme à la fin de l'entrevue le chercheur du CRFL qui travaille depuis plusieurs années à faire accepter la lutte biologique aux insectes comme une méthode d'intervention sûre, efficace et promise à un avenir certain.



Le Dr Wladimir Smirnoff dit que tout est prêt pour utiliser le BT Futura.

## Fédération de mototourisme déçue des hausses de prime

par Pierre MARTEL

Tout en se réjouissant des mesures concernant la sécurité routière, la Fédération de mototourisme du Québec s'est dite très déçue de la décision gouvernementale de hausser les primes d'assurance automobile du régime public.

Commentant l'annonce faite par le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair, d'augmenter de \$9 à \$57 selon les catégories de motocyclettes la partie de l'assurance automobile comprise dans le coût de l'immatriculation, le président de la Fédération de mototourisme du Québec, M. Gaston Heppell, s'est dit très déçu.

"Au départ, on trouve les

hausses très injustes pour les membres de la fédération (environ 4,500 membres) tout en n'ignorant pas les difficultés pour le ministre d'établir une grille de tarification," commente M. Heppell.

Lés membres de la fédération sont tous propriétaires de motocyclettes de plus de 400 cc. C'est donc dire qu'ils devront payer la prime maximale, soit \$152 pour immatriculer leur véhicule à partir du 1er avril 1984.

Par ailleurs, en ce qui regarde les mesures de sécurité routière, M. Heppell soutient que la fédération ne peut que se réjouir des décisions d'imposer un cours de conduite obligatoire pour les nouveaux adeptes de la motocyclette et d'imposer un

examen plus rigide pour obtenir le droit de conduire une motocyclette.

"Ce sont deux mesures suggérées dans un mémoire que la fédération a déjà présenté à la Régie de l'assurance automobile du Québec. Toutefois, si nous sommes satisfaits de l'annonce de ces mesures, nous avons hâte de voir comment elles se traduiront dans la réalité," lance le président de la Fédération de mototourisme du Québec.

Finalement, le président de la fédération se dit déçu de voir que le gouvernement n'a pas retenu une troisième recommandation de son organisme: une campagne de sensibilisation des automobilistes au phénomène de la motocyclette.

# LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:  
**Jacques-G. Francoeur**  
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:  
**Claude Masson**

Président et directeur général:  
**Paul-A. Audet**  
Directeur de l'information:  
**Gilbert Athot**

Vice-président et trésorier:  
**Charles-A. Poulin**  
Directeur de l'édition:  
**Jacques Dumais**

## Faire le plein de taxes



roger bellefeuille

Les automobilistes ne sont guère choyés par les temps qui courent.

L'euphorie occasionnée par la diminution de 10 pour 100 de la taxe ascenseur sur l'essence annoncée par le ministre des Finances, dans son mini-budget du 15 novembre, fut de bien courte durée. Les pétroliers gourmands s'empressaient de venir siphonner ce surplus dans les réservoirs, annulant à toutes fins utiles les retombées pour le consommateur.

Les générosités gouvernementales sont fort volatiles cependant. Hier, le même ministre des Finances annonçait une augmentation de "taxe" pour les propriétaires de voiture. Celle-ci prendra la forme d'une hausse de six pour cent des droits d'immatriculation à compter du 1er avril, sauf pour les propriétaires de véhicules commerciaux, dont le renouvellement est en mars et qui obtiennent un répit d'une année.

Bien sûr, l'augmentation apparaît bien minime pour une année. A peine le prix d'une entrée au cinéma. Mais c'est la multiplication, ici et là, de ces coups d'ascenseur vers le haut qui grugent inexorablement le pouvoir d'achat de Monsieur et Madame Tout-le-Monde.

En outre, hier, non seulement M. Parizeau était de la partie, mais aussi la Régie de l'assurance automobile.

A son tour, celle-ci faisait valoir la nécessité d'une hausse des primes d'assurance pour les propriétaires de véhicules à moteur et d'un ajout de \$5 au coût du permis de conduire.

Du coup, cet organisme faisait fondre le gel de l'assurance automobile qui devait rester stable à \$95 pour 1983-1984 et 1984-1985. Cette prime passera à \$105 à compter du premier avril. Un autre petit délestage de 10 pour 100 pour le gousset du consommateur.

• • •

Ces hausses résulteraient d'une montée fulgurante des accidents de la route au cours de la présente année. Les Québécois se sont fait plus "sorteux" que l'année précédente. L'incertitude économique, le coût de l'essence et le mauvais temps ont valorisé le balconville en 1982, contrairement à cet été alors que la route fut plus meurtrière, particulièrement pour les motocyclistes.

Il reste que la Régie de l'assurance automobile ne doit pas s'ajuster uniquement aux humeurs du moment.

Il ne faut pas oublier en effet que le titulaire des Finances, M. Jacques Parizeau, a fait subir à cette dernière le même sort qui avait démoralisé la Régie de l'assurance-maladie. Il leur a raflé leurs surplus pour les verser dans cette caisse de dépannage dénommée fonds consolidé.

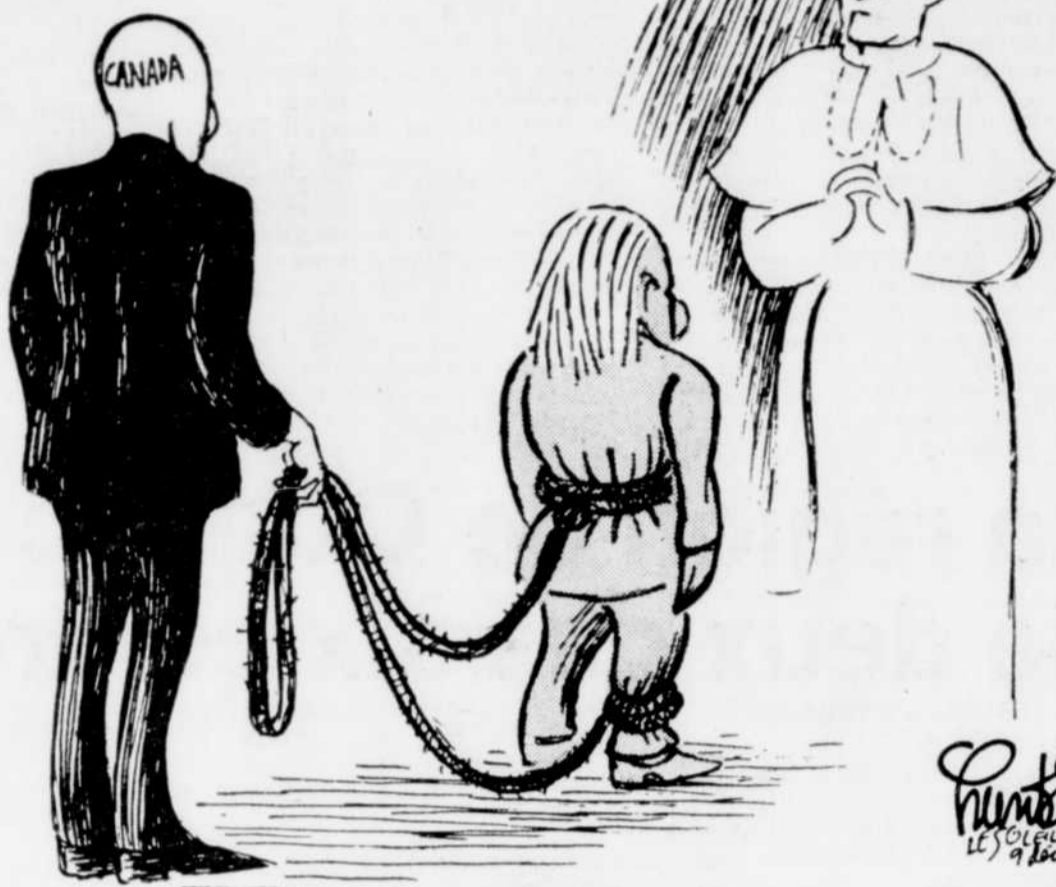
En outre, il s'est passé un genre de troc entre la régie et le ministre dont seul ce dernier est jusqu'ici le bénéficiaire.

Depuis juin 1982, faut-il le rappeler, l'organisme payeur ne reçoit plus un "dividende" de 2 cents le gallon pour sa réserve de stabilisation. Une source de revenu de quelque \$20 millions par année récupérée une fois de plus par le grand argentier gouvernemental.

Bien sûr, la Régie de l'assurance automobile doit éventuellement être compensée par une quote-part sur les infractions au code de la route... une "ristourne" qui reste encore à venir.

Le seul aspect vraiment positif à cette grêle de hausses de taxe de mardi a trait au resserrement envisagé quant à la délivrance des permis pour motocyclistes. Il est impensable que n'importe qui puisse enfourcher presque du jour au lendemain un tel engin sans en posséder une sécuritaire maîtrise.

Voilà un virage qui s'impose.



SAINT-PIERRE-AUX-LIENS

### le monde vu d'ici

## La logique de Moscou



paul lachance

Deux semaines après avoir abandonné la table de négociations sur les euromissiles, les Soviétiques ont rompu, hier, les négociations START sur les armements stratégiques nucléaires à longue portée. Ces négociations avaient débuté en juin 1982.

Pas plus que la rupture du 23 novembre sur les euromissiles, le nouveau geste soviétique ne constitue une surprise. Le 26 octobre, le président Youri Andropov avait déclaré que son pays se retirerait des négociations START si l'OTAN mettait à exécution son projet de déploiement de missiles Pershing II et Cruise en Europe occidentale.

Dans l'optique de Moscou, cette rupture apparaît donc logique. Selon lui, la "situation stratégique globale" a été modifiée entre les deux Grands par le récent vote du Parlement ouest-allemand favorisant le déploiement de Pershing II sur le territoire de la République fédérale allemande.

La décision soviétique suspend donc toute négociation sur les armements nucléaires engagée, depuis deux ans, sur la question des

armes dites "à portée intermédiaire", soit les missiles nucléaires américains et soviétiques dans le secteur européen. Restent les négociations sur les armes conventionnelles, engagées à Vienne, il y a près de dix ans.

Les négociations sur les armes nucléaires ont émergé lorsque, en 1979, l'OTAN a décidé de contrer la menace que représente le déploiement de quelque 350 missiles SS-20 soviétiques, totalisant plus de mille têtes nucléaires, pointés sur les principales capitales ouest-européennes.

Face à cet énorme déséquilibre militaire, que les Soviétiques ont toujours nié, l'OTAN décidait donc d'une politique à deux volets, soit installer 572 euromissiles en Europe occidentale si, selon le second volet, les négociations engagées avec l'URSS pour en arriver à contrôler et même réduire le nombre des missiles des deux camps n'aboutissaient pas avant décembre.

Par la suite débutaient des négociations sur les missiles transcontinentaux qui ont littéralement bloqué dès le début. Et il faut ajouter que, depuis septembre 1981, les Soviétiques ont ajouté cent onze nouveaux SS-20 à leur arsenal.

L'Union soviétique a toujours démontré, depuis lors, qu'elle n'était pas in-

téressée à retenir aucune des propositions américaines sur les deux fronts de négociations ni à céder quoi que ce soit avant de savoir dans quelle mesure les pressions pacifistes influeraient sur les gouvernements alliés d'Europe, malgré sa propagande accélérée.

Or, cela étant désormais prouvé, aucun iota n'étant changé au projet de l'OTAN, il restait aux Soviétiques de faire usage du coup d'éclat en se retirant des tables de négociations pour tenter d'alarmer davantage tous les Occidentaux en proie à la psychose de la guerre nucléaire.

L'URSS reviendra tôt ou tard aux tables de négociations. Car force lui sera d'admettre, face à l'opinion mondiale, que les alliés resteront très fermes sur la politique arrêtée par l'OTAN: en arriver à une certaine parité pour mieux atteindre un contrôle et une réduction négociée de celles-ci.

On peut donc se demander à quand une reprise des négociations. L'enjeu des présidentielles américaines s'avérant déterminant dans leur comportement futur, les Soviétiques doivent prendre le temps d'en évaluer la portée. Et voilà pourquoi il ne faudrait pas s'étonner d'un long intermède, pas plus, d'ailleurs, qu'il ne faudrait s'en faire outre mesure avec leurs coups de tête.

### revue de presse

## La crise de la CEE

(AFP) — La presse parisienne met l'accent, jeudi matin, sur le pari du président François Mitterrand de tenter de résoudre la crise au sein de la CEE, malgré l'échec du sommet européen d'Athènes.

C'est ainsi que "Libération" (extrême gauche) remarque que les membres de la délégation française "ne baignent pas dans le désarroi" de retour d'Athènes. "Mieux, la perspective de la présidence française de la communauté (...) les plonge dans un état de "responsabilité continentale", comme s'ils détenaient l'avenir de l'Europe entre leurs mains. (...) La difficulté du démêlage et le prestige qui rejillira sur l'éventuel "sauveur" ont de quoi séduire un homme comme François Mitterrand.

(...) L'engagement personnel de François Mitterrand dans la résolution des problèmes européens constitue un sacré pari, un authentique "quitte ou double".

Pour le "Figaro" (droite), "L'Europe en miettes a suggéré à François Mitterrand une sage formule: "On a toujours à gagner à la prise de conscience et à la lucidité." L'art de la politique consistant parfois à faire de nécessité vertu, on ne peut qu'y souscrire, mais l'art de la politique consiste aussi à changer de formule, et d'attitude, quand on change de dossier.

Que l'Europe ait quelque chance de naître un jour d'une longue suite de crises, ce n'est pas sûr. Qu'elle n'ait jusqu'ici avancé qu'à coups de

crises, c'est un fait. Acceptons donc l'espérance."

Les "Echos" (quotidien économique) parlent d'un autre engagement personnel du chef de l'Etat, mais cette fois-ci pour redresser la balance commerciale de la France. "A moment faste pour la balance commerciale, moment privilégié pour une leçon présidentielle sur le commerce extérieur. A Versailles hier le chef de l'Etat a mis les points sur les i: "C'est mon engagement personnel que de réussir là d'abord car il s'agit de la sauvegarde du pays." Et de la sauvegarde d'une politique étrangère indépendante, devrait-on ajouter. (...) Voilà un programme où l'effort, celui de la recherche notamment, est sanctionné."

## le point Le refus de Payne



raymond giroux

Le député péquiste anglophone David Payne ne suit plus la politique linguistique du gouvernement, et s'abstiendra de voter sur le projet de loi 57 qui amende la charte de la langue française.

L'opposition du député de Vachon, dans la région montréalaise, s'articule autour du refus du gouvernement de reconnaître formellement dans une charte particulière le rôle de la minorité anglophone dans le développement du Québec.

Contrairement au ministre Godin qui propose d'amender tout simplement la loi 101 pour y reconnaître, dans le préambule, "les institutions de la communauté anglo-québécoise", M. Payne demande un geste plus solennel.

Si le Québec français a besoin de symboles pour assurer son développement, les minorités linguistiques qui y vivent jouissent d'un droit égal à leur utilisation. L'outil idéal, dans ce contexte, serait dans l'éventuelle constitution québécoise qui bouillonne dans certains cerveaux péquistes depuis de nombreuses années sans jamais déboucher sur des propositions concrètes.

Pour comprendre les désirs des anglophones, tout Québécois francophone doit revenir quelques années en arrière, alors que les recensements laissent voir une anglicisation lente mais certaine de la région de Montréal, et un recul du français vers les régions périphériques, hors des centres de décision économiques.

La loi 101, à la suite de la loi 22, résultait de cet état d'anxiété compréhensible. Aujourd'hui, en dix ans à peine, le vent a tourné. 131.000 anglophones ont quitté le Québec entre 1976 et 1981, surtout des jeunes instruits qui constituent pour la province une perte nette de capital humain.

La proportion d'Anglo-Québécois diminue rapidement, tandis que l'écart des revenus entre les deux groupes linguistiques décroît constamment, et ce non sans relations avec le départ de sièges sociaux employant des unilingues anglophones.

Le maintien de certaines mesures tatillonnes, l'obstination à conserver la clause Québec même assortie d'une certaine réciprocité, confirment les Anglo-Québécois dans leur impression de minoritaires indésirables.

La politique d'intégration des nouveaux arrivants à la majorité francophone, commence à faire sentir ses effets sur la fréquentation scolaire. Plus tard, normalement, elle devrait disparaître sur la langue d'usage à la maison qui demeure l'anglais, actuellement, selon le démographe Charles Castonguay.

Mais elle ramènera toutefois la minorité de langue anglaise à son nombre réel, non gonflé par l'immigration. Faut-il rajouter à cette correction historique l'injure d'un statut de citoyen de seconde zone? Aucune relance économique ne tiendra si l'université McGill continue de fournir des chercheurs de calibre (...) à l'Ontario.

## Jean-Luc Vachon

Au-delà des relations professionnelles et d'affaires, il y a les relations humaines et amicales.

Au-delà de la concurrence, parfois féroce, que se livrent les médias d'information pour s'attirer les auditeurs, les lecteurs, les téléspectateurs et les annonceurs, il y a une certaine solidarité dans le milieu de l'information, surtout lorsque surviennent des événements heureux ou malheureux.

La mort subite du collègue Jean-Luc Vachon, 42 ans, vice-président à l'information et à la programmation de la station radiophonique CJRP, cause un choc émotif au sein de la colonie journalistique.

Jean-Luc Vachon, pion-

nier de la station du temps de CJLR, journaliste depuis près de 25 ans, a été durant plusieurs années l'homme à tout faire du poste du boulevard Laurier. C'était un bourreau de travail.

Ce métier de journaliste, quoi qu'en disent parfois les gens qui le regardent de loin, est exigeant, exténuant même. Il crée chez les personnes qui le pratiquent avec beaucoup de constance et de conviction un stress difficilement explicable mais profondément ressenti. Jean-Luc Vachon en a été la victime.

A sa femme, à ses deux enfants, à la direction et au personnel de CJRP, LE SOLEIL offre ses condoléances sincères.

Claude MASSON

# VOTRE PAGE

A nos lecteurs  
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abrégier les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

## L'économie

# L'aluminium et la création d'emplois

L'aluminerie Pechiney qui doit s'établir d'ici quelques mois dans le parc industriel de Bécancour près de Trois-Rivières permettra la création de plusieurs centaines d'emplois permanents et des retombées économiques non négligeables pour l'ensemble de la région.

Si la demande d'aluminium sur le marché mondial continue de se maintenir et de s'affirmer, l'Alcan, une compagnie concurrente, pourrait-elle aussi aller très bientôt de l'avant avec ses projets d'expansion dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce qui devrait encore permettre la création de nombreux emplois. Dans cette optique, il apparaît important et souhaitable que ces deux alumineries amènent les industriels québécois aidés de capitaux étrangers, à s'intéresser davantage aux secteurs de la fabrication, de l'assemblage et de la transformation à partir de l'aluminium, cette richesse produite au Québec et dont les qualités ne font aucun doute.

## Promotion industrielle à repenser à la CUQ

Depuis quelque temps, on entend parler du service de la promotion industrielle. Entendons-nous parler de nouvelles industries qui viennent s'installer à Québec? Non ce dont on entend parler c'est du différend qui oppose la CUQ à son ex-directeur de la promotion industrielle.

A mon humble avis et celui de plusieurs autres il y aurait lieu de donner un sérieux coup de barre à la CUQ en ce qui concerne ce service.

Je suis présentement sans emploi et ce que je constate, c'est qu'à part de devenir fonctionnaire, un jeune de Québec n'a guère de choix si ce n'est que de s'exiler vers Montréal.

Les différents gouvernements nous préchent que la reprise passe par l'entreprise privée et que nous ne devons plus compter sur l'Etat-providence. Sur ce point je suis parfaitement d'accord, mais encore faudrait-il que l'on arrête de penser en

Cette concertation pourrait très bien se faire par la création d'un comité de coordination qui pourrait regrouper des spécialistes des centres de recherches d'Alcan et de Pechiney, du Centre de recherche industrielle du Québec, des représentants de la petite, de la moyenne et de la grande entreprise, du Conseil du patronat du Québec, de l'Association des gens d'affaires et de représentants du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, de même que des représentants du ministère du Commerce extérieur du Québec.

Ce comité de coordination aurait pour rôle de trouver des avenues pour assurer l'utilisation maximale de l'aluminium dans tous les domaines possibles, particulièrement dans le secteur névralgique de l'automobile. En effet, certains fabricants d'automobiles comme AMC-Renault ont semblé démontrer un certain intérêt pour la fabrication et l'assemblage de moteurs en aluminium au Québec.

fonction des fonctionnaires de la région métropolitaine de Québec. Pourquoi ne pas associer l'industrie privée au service de la promotion industrielle de la CUQ dans un style comparable à celui de la promotion touristique. Qui d'autres que des hommes d'affaires ayant réussi dans leur entreprise seraient en meilleure position pour attirer de nouveaux investisseurs. La CUQ quant à elle pourrait être un lien très important entre ces derniers et les différents gouvernements en ce qui a trait à la multitude de programmes et autres d'aide à l'entreprise.

Certains maires de la région aimeraient voir la CUQ disparaître mais ne croyez-vous pas que tant qu'à avoir cet organisme il ne vaudrait pas mieux s'en servir au maximum, et pousser ces fonctionnaires à nous en donner plus notre argent (nos taxes).

Conrad Giguère  
Québec

Par ailleurs, un récent sondage sur la durabilité des automobiles fait par le Club automobile du Québec a démontré l'engouement des Québécois vis-à-vis des automobiles japonaises en raison de leur qualité et de leur fiabilité. Or, actuellement en raison des contingents canadiens destinés à protéger l'industrie automobile canadienne, certains acheteurs québécois attendent parfois plusieurs mois avant d'obtenir l'automobile japonaise qu'ils ont commandée de leur vendeur.

Un moyen intéressant pour contourner ce contingentement tout en créant de l'emploi pourrait être justement d'attirer des industriels japonais à s'établir au Québec pour la fabrication et l'assemblage de leurs modèles en utilisant des parties composantes en aluminium comme les moteurs. D'ailleurs, un fait intéressant est à signaler: en plus de la participation financière québécoise et française pour l'aluminerie de Bécancour, des intérêts japonais y participent probablement. Cette donnée pourrait justement permettre d'établir les ponts nécessaires avec les industriels japonais fortement intéressés à pénétrer le marché nord-américain de l'automobile. D'autant plus qu'un géant comme General Motors a reconnu la qualité des produits japonais en s'associant avec eux pour produire un nouveau modèle d'automobile.

Des secteurs de pointe comme l'informatique, l'avionnerie, le transport, les télécommunications sont autant de domaines où l'utilisation de composantes en aluminium pourraient donner naissance à une foule d'industries au Québec, une fois les besoins et les débouchés inventoriés. C'est ce à quoi un comité de coordination pour la recherche et ses applications pratiques devrait s'attaquer dès maintenant pour ne pas manquer l'arrivée de Pechiney et susciter des retombées à long terme pour l'ensemble des chômeurs.

André Delage  
Sainte-Foy



Vue aérienne de l'usine Alcan de Grande-Baie.

## Les retrouvailles

# Silence de l'Eglise face au problème de l'adoption

(Lettre adressée à l'archevêché de Québec.)

Je vous écris afin de vous faire part de ma grande déception face au problème de l'adoption. Il y en a certes de plus importants mais celui-ci me tient à coeur et me touche particulièrement.

Je suis une adoptée à la recherche de mes parents naturels. Nous ne trouvons ni aide et ni appui de la part des gouvernements et de l'Eglise.

Cependant il y a 20, 30, 40 ans la religion, les prêtres et les religieuses n'ont-ils pas eu un rôle important et aujourd'hui pourquoi se tiennent-ils à l'écart? Ont-ils peur de faire face à ces situations? Autrefois on ne parlait que de honte, de déshonneur, de péché. Dans les crèches, on défendait même aux religieuses d'embrasser un enfant de peur qu'elles ne développent l'instinct maternel et qu'elles manquent à la vocation. Nos grands-parents envoyaient nos mères accoucher loin d'eux pour ne pas que ça se sache et bien souvent sous les conseils des prêtres. Ce qui est désastreux dans tout cela c'est qu'on ne les a pas jugées pour avoir commis un meurtre ou pour s'être fait avorter mais pour vous avoir donné la vie. C'est ça qui est important et en retour on nous a traités de bâtards. Nos mères ont payé et nous aussi; payerons-nous encore longtemps?

Je ne veux pas avoir le nom de mes parents mais il y a dans les centres de services sociaux des gens qui seraient en mesure de nous aider en nous servant

d'intermédiaires. C'est-à-dire que lorsqu'une personne fait une demande, on pourrait avec discrétion informer l'autre partie et lui laisser libre choix. On pourrait aussi informer les personnes en cause s'il y avait décès de la mère ou de l'enfant. Faire en sorte de ne pas brimer la vie des gens mais de leur donner une chance de se connaître. Nos parents ont peur et ils ont peut-être raison, ne croyez-vous pas?

Je suis une femme heureuse mais j'ai ce besoin en moi qui ne

cesse de croître avec les années. Il n'y a pas une seule journée sans que je pense à mes parents naturels ou que je ne cherche leur visage quelque part. Je désire les connaître avant de mourir.

Je suis certaine que vous pouvez faire quelque chose pour nous, vous en avez tant fait dans le passé.

Louise Clavet-Laferrière  
Saint-Raphaël

# Ma mère pour Noël...

A l'approche des Fêtes, on désire toujours plus un cadeau qu'un autre; moi, j'ai le goût de demander le mien par écrit, et c'est le même que pour bien d'autres qui sont dans ma situation: ce qui nous ferait le plus plaisir, c'est de voir enfin nos mères.

Je demande à toutes les mères qui ont eu des enfants hors mariage, qui ont été obligées de se cacher et d'abandonner leur enfant pour adoption car c'était une honte à l'époque, d'appeler au Mouvement Retrouvailles où elles seront bien accueillies et comprises. Nos mères ont souffert beaucoup; je sais qu'à chaque année, quand arrive le temps de Noël, elles ont du chagrin au fond de leur coeur; leurs sourires cachent bien des choses; elles se disent: "Il me manque un enfant, où est-il, comment est-il?"

C'est vrai qu'il manque vraiment quelque chose pour être heureux pour Noël. C'est vrai

qu'avant, il n'y avait pas grand-chose à faire à cause de tous les préjugés de la société qui rejetait les mères naturelles et les enfants "illégitimes". Mais cette année, je crois, on pourrait s'offrir le plus beau cadeau de notre vie: se retrouver. Quand on veut, on peut et le Mouvement Retrouvailles l'a prouvé plus d'une fois. Plus de honte, plus de culpabilité. Je crois que le coeur d'une mère ne peut refuser à son enfant cette rencontre si longtemps souhaitée; nous n'avons qu'amour à leur donner!

J'espère que plusieurs pourront avoir ce cadeau désiré depuis si longtemps. Laissez les préjugés de côté; écoutez votre coeur.

J'espère que plusieurs pourront lire ce message et qu'ils pourront vivre leur plus beau Noël!

Geneviève Bélanger  
Beauport

# Et si on parlait de nos origines

Tout d'abord je tiens à féliciter Mme Alice Poulin de Saint-Camille de Bellechasse pour son appel aux mères biologiques. Vous devez retirer beaucoup de bonheur de l'amour que vous portez à vos enfants adoptifs devenus adultes, le bonheur étant proportionnel à l'amour que l'on donne.

Aux parents adoptifs qui encore ont peur de perdre l'amour de leurs enfants, je leur dis: "Rassurez-vous, vos enfants ne vous en aimeront que davantage." Vos enfants ne veulent que trouver les morceaux manquants afin de pouvoir compléter le tableau de leur vie. Ils ne veulent pas jeter les morceaux qui sont déjà assemblés. Ils ne peuvent vous rejeter ou même guidé leurs premiers pas, encouragé leur premier mot, consolé leur premier chagrin... N'avez-vous pas fait le plus important pour eux? Acquiescez à leur demande, aidez-les dans la mesure du possible. Ils ont besoin de votre approbation. C'est important pour eux.

Il y a de plus en plus de parents adoptifs qui se joignent au Mouvement Retrouvailles afin de combler un besoin de leurs enfants adoptifs. De plus en plus comprennent qu'il ne s'agit pas d'un caprice mais d'un besoin enfoncé au plus profond de nous-mêmes et qui se fait constamment sentir.

Le Mouvement Retrouvailles a beaucoup fait pour nous tous, que l'on soit enfants adoptés, parents biologiques ou parents adoptifs et, je ne parle pas ici des retrouvailles qui se font faites que ce soit par leur entremise ou par celle des CSS. Je parle de toutes les démarches

qui ont été faites, soit auprès du gouvernement, des CSS ou autre, afin de faire changer la loi sur l'adoption, le but premier de ce mouvement étant de faire changer la loi afin que, dorénavant, les retrouvailles ne soient pas uniquement dues à des concordances de demandes mais bien que tous aient accès à leur dossier. L'union et la persévérance ne peuvent pas rester

sans réponse et chaque effort nous rapproche du but.

Je demande à tous ceux qui sont impliqués de près ou de loin dans ce problème ainsi qu'à tous ceux qui y sont sensibles de s'unir au Mouvement Retrouvailles afin qu'ensemble nous réussissions à ouvrir les portes qui donnent accès aux dossiers. **Mariette Bouchard Giroux Ste-Brigitte-de-Laval**

# Un deuxième appel

Dans Votre Page du 7 novembre, une mère adoptive lançait un appel aux mères biologiques.

Aujourd'hui c'est une soeur adoptive, qui fait le même appel, l'adopté n'est pas le seul à souffrir de sa situation.

J'ai toujours été très près de ma soeur, et ça me peine beaucoup de ne pouvoir l'aider, comme tant d'autres, nous faisons des recherches qui ne mènent nulle part, et qui nous rendent de plus en plus amères.

La mère n'a pu oublier ce jour, comment peut-elle rester indifférente à tout ce qui se passe autour d'elle, vous seule pouvez les aider.

Avez-vous pensé à tous les tourments, que votre fille ou votre fils a vécu et vit encore, avec l'espoir de vous rencontrer un jour. Les enfants que vous avez eus, après votre mariage, vous les avez entourés d'amour et de soin, vous les avez guidés et protégés avec tendresse, vous avez passé bien des veilles auprès d'eux.

Certainement attentive à leur moindre désir, votre premier enfant désire vous connaître, pourquoi lui refuser cette joie.

A l'approche de Noël, je fais

le voeu que votre coeur de mère soit touché, par tous ces appels venant de vos enfants et leur famille adoptive.

Que vous comprendrez que vos enfants ont déjà trop souffert moralement, que vous ferez les démarches qui s'imposent et l'adopté recevra le plus beau cadeau de sa vie. C'est-à-dire, connaître l'auteur de ses jours.

Par la suite, vous pourrez vivre en toute quiétude, car vous aurez fait le bonheur de votre enfant, et la paix, avec vous-même.

Aux mères biologiques, qui recherchent leurs enfants, je leur souhaite la coopération des parents adoptifs. Aux législateurs, je leur souhaite d'être plus compréhensifs et d'amender cette loi qui fait verser trop de larmes.

Ma soeur ne demande qu'une identité et de voir ne serait-ce qu'une seule fois, le visage de celle qui lui a donné la vie, le 21 mars 1937 et qu'elle a confié à la crèche de Québec le 7 avril.

Cette mère ne répond pas aux appels de sa fille qui désire tant la connaître.

Adèle Bouchard  
Québec

## Ça et là

# Le fédéral abuse des contribuables québécois

(Lettre adressée au ministre de la Défense nationale, M. Jean-Jacques Blais).

Saviez-vous que si vous faites un virage interdit sur les plaines d'Abraham, vous risquez 2 jours de prison? Vous êtes alors poursuivi en vertu de la partie 24 du code criminel canadien. Vous serez arrêté par un agent de la paix, un huissier viendra frapper

## Les premiers pénalisés

(En accord avec M. Roger Beliveau dans son éditorial du mercredi 23 novembre 1983).

J'ai personnellement connu le travail à temps complet (8 ans) et à temps partiel (4 ans avant et 5 ans après). Ce dernier m'a apporté non une certaine qualité de vie comme vous le dites, mais une qualité de vie certaine par des semaines de travail plus courtes me permettant ainsi de vaquer à mes occupations de femme mariée et de mère et à d'autres formes de culture personnelle sans essoufflement physique et moral!

Ces cinq années suivait mon emploi régulier chez le même employeur et je tiens à souligner qu'elles se sont réalisées avec des conditions presque idéales au point de vue salarial et bénéfiques marginaux. J'estime

à votre porte, vous serez traduit en cour des sessions de la paix et si vous refusez de payer les frais disproportionnés à la nature de la faute, vous serez emprisonné. Bref, vous serez traité comme un criminel.

J'invite tous les honnêtes citoyens qui ont eu une aventure identique à la mienne de s'unir à moi pour obtenir que cette loi

que ma productivité au travail était très bonne par le fait que j'avais désiré cette formule de travail (comme vous le mentionnez) et que j'étais mentalement et physiquement très disponible.

Cependant, un point important et non le moindre que vous soulignez: le risque de perdre son emploi. C'est ce qui m'est arrivé il y a un an lorsque des compressions budgétaires ont été décidées par la nouvelle administration.

Il est évident que l'incertitude créée par cette épée de Damoclès empêchera des personnes à qui cela serait bénéfique de penser à ces formules de travail et pourrait affecter celui-ci dans son rendement.

Jeannine L. Poulin  
Sainte-Foy

# La Turquie aurait dû l'expulser

(Suite à un dossier sur Bernard Beaulieu, prisonnier d'opinion en Turquie, publié dans LE SOLEIL du 26 novembre).

Peut-on croire le régime militaire turc lorsqu'il dit que les mesures coercitives en vigueur au pays ont pour but d'inaugurer rapidement le régime parlementaire démocratique? Permettez-moi d'en douter. L'objectif poursuivi est louable, mais les moyens utilisés sont tout à fait incompatibles avec les principes mêmes de la démocratie.

Bernard Beaulieu, citoyen d'un pays démocratique, touriste canadien en Turquie, a eu en l'occasion une attitude compréhensible. Mais lorsque l'on séjourne en pays étranger, peut-on transgresser impunément les lois de ce pays? (même si elles nous paraissent tout à fait inadmissibles). Cet argument est sûrement celui qui a prévalu lors de l'arrestation du jeune Québécois. En l'occurrence, les autorités judiciaires turques me sembleraient profiter de la situation

qui date de 1914 soit amendée. Qui plus est, pour une faute de conduite banale le gouvernement fédéral paie, à même l'argent des contribuables, 400 à 500 dollars de frais de policiers, avocats, huissiers, frais de cour, etc.

De grâce, M. le ministre, que cessent ces abus, les contribuables sont suffisamment taxés sans que le gouvernement fédéral dépense ainsi inutilement notre argent!

Je propose que le gouvernement fédéral se hâte de modifier sa loi des plaines d'Abraham d'ici aux Fêtes de l'été 1984. Sinon, des automobilistes étrangers risquent d'être traités comme des criminels si jamais ils faisaient un "tourage" (sic) à gauche.

Non seulement serions-nous alors les plus taxés en Amérique du Nord mais les plus ridicules de par nos lois datant de 1914.

Que tous les habitants de l'agglomération du Québec métropolitain qui s'estiment lésés par cette loi désuète communiquent avec moi en vue de signer une pétition aux ministres concernés.

Madeleine Blanchet  
1126, chemin Saint-Louis  
Sillery, Québec  
G1S 1E5

en utilisant la rétention en milieu carcéral comme sanction, plutôt que l'expulsion immédiate du pays. Dans toute cette histoire, la lenteur bureaucratique face à un tel délit commis par un étranger, nous permet de nous demander si le système judiciaire n'est pas aux aguets des retombées économiques (\$) que peut entraîner l'arrestation d'un étranger.

France Cameron  
Lac-Beauport

**Ex-directeur général de Robert-Giffard**

# Cassation d'un mandat de perquisition

par Monique GIGUERE

Les objets saisis au domicile de M. Léo-Paul Beausoleil, ex-directeur général du centre hospitalier Robert-Giffard (CHRG), le 6 octobre, devront être rendus à leur propriétaire.

Ainsi en a décidé le juge Ivan

Mignault, de la cour supérieure, chambre criminelle, qui, donnant raison au requérant M. Beausoleil, a cassé le mandat de perquisition, émis le 3 octobre, par le juge de paix Jean-Claude Morin.

Dans son jugement, rendu hier, le juge Mignault soutient qu'en re-

gard des allégations contenues dans la dénonciation de l'enquêteur, Claude Beaulieu, la description des choses perquisitionnées était à ce point généralisée, vague et imprécise, qu'elle équivalait, en quelque sorte, à un mandat en blanc de saisir, sans discernement, des choses

qui n'avaient aucun lien que ce soit avec l'infraction mentionnée dans la dénonciation.

L'infraction dont il est question est une présumée fraude de \$100.000, commise aux dépens du centre hospitalier Robert-Giffard, par "des personnes à être identifiées ultérieurement".

L'enquête du service des fraudes et faillites du ministère de la Justice a été ouverte au lendemain de la publication, le 22 mars 1983, du rapport Gélinas sur l'administration de Robert-Giffard et, en particulier, sur la gestion de son directeur général, M. Léo-Paul Beausoleil. Rapport qui a entraîné le congédiement sur le champ de M. Beausoleil.

Précisant que l'officier chargé de la perquisition a saisi au-delà de 547 choses, le juge Mignault dit voir mal quel lien il peut y avoir entre certains des documents saisis et l'infraction alléguée. Ainsi, il se demande ce que peuvent avoir à faire avec la présente cause des dé-

clarations d'impôts sur le revenu des particuliers, des années 1970 à 1973 et 1974-1975.

Le juge Mignault estime donc

qu'en ne s'informant pas sur quelles choses précises la perquisition devait porter, le juge de paix a excédé sa juridiction.

## Morgentaler n'est plus accusé de conspiration

WINNIPEG (D'après PC) — Le procureur général du Manitoba, M. Roland Penner, a abandonné toutes les accusations de conspiration pour avortement illégal contre le Dr Henry Morgentaler et sept employés de sa clinique de Winnipeg.

Au lieu d'être accusés de conspiration, les Dr Morgentaler et Robert Scott ainsi que l'infirmière Lynn Crocker seront accusés d'avoir pratiqué un avortement illégal, a annoncé, hier, le sous-ministre adjoint de la Justice, M. Gil Goodman, lors d'une interview.

La décision de procéder avec de telles accusations "a été prise afin de clarifier l'affaire", a-t-il précisé.

Le Dr Morgentaler, le Dr Scott, et les autres membres du personnel de la clinique avaient été accusés de conspiration pour procurer un avortement.

Le mouvement manitobain du libre choix et les avocats des accusés se sont livrés à un important jeu de coulisses depuis le dépôt des accusations, en juin dernier, à la suite de descentes de police à la clinique Morgentaler.

## Meurtre de Nathalie Dufresne: la cour se déplace à Valcartier

par Louise LEMIEUX

Aujourd'hui, la cour se déplace à la base de Valcartier, dans le procès de Michel Martel, accusé du meurtre sans préméditation de la jeune Nathalie Dufresne, dans la nuit du 17 au 18 juin 1983.

Un autobus amène, aujourd'hui, les six hommes et les six femmes du jury, le juge, les avocats, la greffière et le sténographe et l'accusé à la baraque 202, chambre 307, là où habitait le soldat Martel, à l'époque.

Au retour, l'autobus fera un détour par le stationnement du car-

ré d'Youville et la discothèque le Bistro.

Hier, plusieurs soldats de Valcartier ont été entendus, dont ceux qui accompagnaient Martel le soir du 17 juin.

L'un deux a affirmé que Martel, et ses compagnons étaient à jeun en revenant du Bistro, mais que Nathalie Dufresne, qui accompagnait les trois soldats "était échauffée pas mal".

Plus tard dans la nuit, un bruit sourd a réveillé un voisin de chambre de Martel. Le soldat s'est levé, a

vu deux silhouettes dans le couloir sombre. Un corps était penché par-dessus un autre, étendu. Une voix d'homme a dit: "Ça va". Le soldat est retourné se coucher.

Dans sa déclaration aux policiers, Michel Martel avait écrit: "... Dans le passage... je l'ai prise à la gorge et elle a semblé faiblir tout de suite, elle s'est affaissée au sol et j'ai suivi par terre."

Après la visite à Valcartier, l'avocat de la Couronne, Me Germain Martin, fera entendre deux autres témoins.

Magasin ouvert le soir à compter du lundi 12 décembre 1983

Prix en vigueur jusqu'à samedi 17 décembre 1983 ou jusqu'à épuisement des stocks.

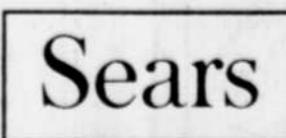
# Sears Super affaires pour NOEL



<p><b>Rabais de \$100</b></p> <p>Fauteuil berçant/inclinable</p> <p><b>399<sup>98</sup></b></p> <p>Rég. \$499.98</p> <p>Choix de couleurs: naturel ou chameau. # 41 400</p>	<p><b>Rabais de \$100</b></p> <p>Fauteuil berçant/inclinable</p> <p><b>359<sup>98</sup></b></p> <p>Rég. \$459.98</p> <p>Couleurs: rouille, brun, chameau. # 41 440</p>	<p><b>Rabais de \$100</b></p> <p>Fauteuil berçant/inclinable</p> <p><b>549<sup>98</sup></b></p> <p>Rég. \$649.98</p> <p>Couleurs: brun, chameau, rouille. # 41 452</p>	<p><b>Rabais de \$50</b></p> <p>Fauteuil "Wall-A-Way"</p> <p><b>299<sup>98</sup></b></p> <p>Rég. \$349.98</p> <p>Multi positions. Couleurs: brun ou chameau. # 41 801</p>
<p><b>Rabais de \$80</b></p> <p>Mobilier salon sectionnel 2 mcx</p> <p><b>408\$</b></p> <p>Rég. \$488</p> <p>Couleur: gris. # 55 179</p>	<p><b>Rabais de \$200</b></p> <p>Mobilier de salon style moderne, 2 mcx</p> <p><b>529<sup>98</sup></b></p> <p>Rég. \$729.98</p> <p>Couleurs: gris/beige. # 51 131/13</p>	<p><b>Valeur de \$699.98</b></p> <p>Divan-lit</p> <p><b>399<sup>98</sup></b></p> <p>Style moderne. Couleurs: brun, or. # 48 245</p>	<p><b>Rabais de \$150</b></p> <p>Chaise sur billes avec coussin dos + siège</p> <p><b>199<sup>98</sup></b></p> <p>Rég. \$349.98</p> <p>Couleur: brun. # 44 017</p>
<p><b>Rabais de \$140</b></p> <p>Fauteuil</p> <p><b>199<sup>98</sup></b></p> <p>Rég. \$339.98</p> <p>Style provincial français. # 58 005</p>	<p><b>Rabais de \$150</b></p> <p>Mobilier de salon 2 mcx</p> <p><b>448<sup>98</sup></b></p> <p>Rég. \$598.98</p> <p>Style moderne. Couleur: beige # 51 100/3</p>	<p><b>Rabais de \$70 à \$170</b></p> <p>Matelas ou sommier "Sears-O-Pedic 'Ortho'"</p> <p>Lit 1 place <b>159.98</b> Rég. \$229.98</p> <p>Lit 2 places <b>159.98</b> Rég. \$279.98</p> <p>Gr lit 2 places <b>159.98</b> Rég. \$329.98</p> <p>Tous les matelas et sommiers sont au même bas prix.</p>	<p><b>Rabais de \$100</b></p> <p>Fauteuil berçant/inclinable</p> <p><b>449<sup>98</sup></b></p> <p>Rég. \$549.98</p> <p>Couleurs: brun, saumon, bleu poudre. # 41 440</p> <p>Rayon 1 — Meubles</p>

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys; Sainte-Foy, Place Laurier; Lévis, Galeries Chagnon. Copyright Canada, 1983, Simpsons-Sears Limitée.

Utilisez notre service de commandes téléphoniques. Québec: 529-9811.



vous en avez pour votre argent...et plus